Jean Guérin tabellions au siège de Hamars, entre Louis Quinet abbé et Mathieu de Launay de pièces de terre (1653). - Note informe de biens relevant de la avec grand cachet de cire rouge (1657). - Echange devant Jean Blanquette et Pierre Le Brif tabellions à Tournebu entre Louis Quinet abbé et Pierre Guillebert de pièces de terre (1657). - Aveu rendu aux religieux par Henri Taureau sieur de la Boissière de 9 acres de terre (1659). - Déclaration des terres tenues par les religieux de Barbery, en la baronnie de la Heslière appartenant aux religieux de St-Etienne de Fontenay sise à Barbery (1706). - Accord fait entre Pierre Daniel Huet ancien évêque d'Avranches abbé de Fontenay et d'Aunay, et dom Pierre du Bisson abbé de Barbery, pour éviter les contestations entre les fermiers des dîmes du dit Barbery (1709).

H. 1448. (Liasse) - 8 pièces parchemin; 13 pièces papier. 1455-1739 - Fief de Moul - Fieffe devant Jean Le Sénéschal et Guillaume de Roude tabellions à Bretteville et Tournebu par Richard Le Cloutier écuyer seigneur de St-Germain le Vasson et du fief et terre de "Moul" assis paroisse de Barbery à Guillaume Le Grant d'une maison avec jardin et pièces de terre (1464). - Vente devant Philippe Baratte et Marguerin Allées tabellions à Bretteville et Tournebu par Jean Bisson fils Pierre à Charles de Boisyvon d'une vergée de terre (1556-v.s) - François Le Mignon et Michel Gousset à Moulines par Jean Le Grant le jeune fils Jean à Mathieu Le Gaullier bourgeois de Caen de ½ acre de terre (1567). - Copie de la remise faite devant Jean Le Briant tabellion à Caen en 1455

par Richard Le Cloustier sieur de Couldehart et du fief et terre de "Mouy", à Rogier du Vivier et à Jeanne sa femme, fille et héritière de Colin Cauvin de pièces de terre, la dite copie signifiée à la requête de Jacques Cullay fermier et receveur du dit fief à Françoise de Chère veuve de Mathieu Le Gaullier, pour paiement d'arrérages de rentes, comme tenant les dites pièces de terre (1582) - Vente à condition de dégage devant Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions au siège de Bourneburu par Jean Pourret fils Charles à Jean Lenoble fils Gabriel, de 1 vergée de terre (1590) - Vente devant Pierre de Perières et Mathieu Boisard tabellions à Bretteville sur Laize par Jean Buisson, à Alain Raul de 1 vergée de terre (1549) - Aveu rendu à Charles de Lalongny patron d'Urville et Moul par Marin Morant d'une pièce de terre en jardin (1610) - Déclaration de Gratienne de Bonnenfant veuve de Charles Le Gaullier sieur Desmarest de biens tenus de Charles de Lalongny Chevalier de l'ordre du roi, sieur d'Urville, du Mesnil Couffray et de Moul (1611) - Ordonnance de Robert de Blacy, écuyer, sénéchal du fief terre et seigneurie de Moul s'étendant à Barbery, Fresné-le-Vieux et autres paroisses pour Charles de Lalongny seigneur d'Urville &c en présence de Pierre Quermonne, sergent pris pour greffier et adjoint et de Paul Duchemin écuyer procureur du dit seigneur, prescrivant la réunion à la dite seigneurie de pièces de terre faute de devoirs remplis (1614) - Procès verbal d'adjudication par Gaspard de Blacy écuyer lieutenant du sénéchal de la dite seigneurie en présence de

Pierre Quermonne sergent pris pour greffier adjoint et Charles Le Gaullier procureur receveur de la dite seigneurie, de récoltes saisies pour paiement d'arrérages de rentes (1629) - Vente devant Philippe Besnard tabellion en la vicomté de Falaise par Charles et Baptiste Le Gaullier père et fils à Robert Docaignes de 5 vergées de terre (1635) - Ordonnance de Jacques Boisard, lieutenant du Sénéchal de la seigneurie, pour Charles de Lalongny, sieur d'Urville Dlle en présence de Auguste Aubourg tabellion royal pris pour greffier adjoint et de Jacques Martin procureur de la dite seigneurie prescrivant la réunion à icelle de pièces de terre faute de devoirs remplis (1637) - Quittance donnée devant Jean Guerin et Philippe Angot tabellions au siège de Ifamars par Jean Loisel et Marguerite Gode sa femme et Robert Loisel leur fils, à Louis Quinet abbé de Barbery de la somme de 30 livres 15 sols pour augmentation de prix d'une maison avec jardin (1650) - Remise faite devant Isaïe Lebourgeois tabellion au siège de St Agnan de Cramesnil par Jean et Charles Parvisien frères, en vertu d'une sentence rendu aux pleds d'héritages de Falaise, entre Pierre Jean de Clacy écuyer sieur de Cahagnes et du fief de Moul, et les religieux de Barbery et de Fontenay, au dit de Cahagnes à cause de sa seigneurie de 2 pièces de terre (1654) - Fieffe devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions à Fourneby, par Nicolas Le Guédois, abbé Christophe Damoys prieur dom Olivier de Martimbosq, Charles Lebreton, Jacques Granderie Jean de La Croix, Bernard Pelve, Etienne Dailly, Louis de Meillebuse et Pierre Desmonts, religieux

de l'abbaye, à Robert Loisel, d'une maison jardin et dépendances (1663) - Mandement de : Charles Gollyet avocat à Caen, sénéchal de la seigneurie de Moul au prévôt ou au premier des hommes tenants d'icelle, de publier à la requête de Guillaume de Blacy, écuyer, la saisie de biens faute de devoirs rendus (1684) - Louis Roger de Borey avocat à Caen, sénéchal de la seigneurie de Moul, au prévôt ou au premier des hommes tenants d'icelle de publier à la requête de Marie Genneviève de Blacy veuve du seigneur d'Angerville, la saisie de biens faute de devoirs rendus (1739) - Déclaration faite à Marie Geneviève de Blacy en son fief et sieurie de Moul par dom Nicolas Lambelin abbé de la teneur mement d'une portion de pré nommé le jardin Corquenoir de 5 vergées de terre (1739) -

H. 1449. (Liasse) - 5 pièces parchemin ; 27 pièces papier. 1557 - 1740 - Vavassorerie L'Abbesse - Remise à droit de sang et marché de bourse devant Philippe Baratte et Marguerin allées tabellions au siège de Bretteville et Tournebu, par Michel Laigton à Nicolas Le Monnier de 1/2 5 vergées de terre (1557) - Vente devant Nicolas Garnier et Henri Osmond tabellions à Tournebu par Pierre et Robert dits Docagne fils Pierre à Thomas Poussin de leur droit sur une pièce de terre (1565) - Extrait du journal des rentes dues en la dite vavassorerie par : Thomas Poussin (1595) - Héritiers Colin Poussin (1596) - Vente devant Thomas Jue et François Boullin tabellions à Moulines par Jacques Pierre à Pierre Le Brif, de 1 vergée de terre (1601) - Aveu rendu aux religieux par Jean Le Brif de pièces de terre (1602) - Extrait des plets de la sieurie de Barbery

concernant la reconnaissance devant Michel Daunesnil écuyer, en présence de l'abbé et de Robert Poullain tabellions, par François Poussin à Olivier de Martimbosq, écuyer, d'une vergée de terre (1621) – Déclaration de Philippe de Martimbosc écuyer sieur des Jardins héritier de Olivier de Martimbosc écuyer sieur de la Vaucelle (1642) – Extrait du registre de contrôle de la ville et vicomté de Caen, concernant la vente par François Docagne à Pierre de Blanchecappe, de pièces de terre (1645) – Extrait des pleds de la sieurie de Barbery concernant les rentes dues par de Blanchecape au droit de Nicolas Guilbert (1654) – Vente devant Philippe Benard et Pierre Le Brif tabellions à Fourneby par Pierre Lemascrier bourgeois de Caen à Pierre de Blanchecape de 3 pièces de terre (1653) – Aveu rendu aux religieux, par Pierre de Blanchecape et ses co-tenants de la vavassorerie l'abbesse contenant 17 vergées de terre (1665) – Aveu rendu aux religieux par Joseph de Bellemare seigneur de Valhebert patron de Donnay époux de Ravenne Adrienne de Morel fille ainée du baron de Bucy héritier à cause de son épouse fille de Pierre de Blanchecape, et pour ses puinés de la vavassorerie l'abbesse contenant 17 vergées de terre (1690) – Sommation faite à la requete des religieux, à Catherine Meline veuve de Charles Ferey et à ses fils, par Robert Docagne provôt de la seigneurie de Barbery, de payer les rentes par eux dues à la dite vavassorerie (1725) – Déclaration de : la dite veuve faite à Nicolas Lambelin abbé, de biens tenus de la dite

vavassorerie (1736) - Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert, élu à Caen et officier en la monnaie de la dite ville de biens tenus des dits religieux (1740).

H. 1450. (Liasse) - 5 pièces parchemin ; 17 pièces papier. 1459 - 1744 - Vavassorerie Cauteraine - Aveu rendu aux religieux par : Perin Folin de pièces de terre (1459) - De Colas De la Cour pour lui et ses puinés de pièces de terre (1569) - Extrait des registres de : Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions au siège de Tournebu concernant l'accord fait en 1593 entre Charles Le Gaullier sieur des Marets et François Villery sur le procès d'entre eux concernant les partage des biens de feu Mathieu Le Gaullier, le dit extrait collationné sur le registre par René Bacon à ce commis par justice par le décès de Laurent Bacon (1613) - De Nicolas Balliere et Pierre Piegny tabellions au siège de Tournebu concernant la vente par Robert Baratte à François Docagnes de vergée 1/2 de terre (1617) - Vente devant Israel Boujon et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Tournebu par Pierre Raoult fils Aubin à Thomas Balliere, du droit de condition et de remeré retenu en lui vendant le jardin de la fosse (1658) - Aveu rendu aux religieux par : Charles Docagne, de pièces de terre (1665) - Charles Docagne de la vavassorerie Cauteraine contenant 4 acres de terre (1665) - Déclaration de : Jean Foubert époux de la fille et heritière de Bernard Lair, de biens tenus de l'abbaye (1685) - Etiennotte Lerot veuve et douairière de Robert Poucin de 1 vergée de terre (1689) - Guillaume et Jean Louis de Clacy fils et heritiers de Jean de Clacy

écuyer sieur de Cahagnes procureur du roi en la vicomté de St Silvin et le 8huit de 2 vergées de terre (1690) - Jean de Bellemare seigneur de Valhebert patron de Donnay époux de Ravenne - Adrienne de Morel fille du baron de Cercy le dit baron héritier à cause de sa femme de Pierre de Blanchecappe docteur ès droits en l'Université de Caen, de pièces de terre (1690) - Aveu rendu aux religieux par Charles Docagne de pièces de terre (1714) - Vente devant Pierre Fontaine notaire aux sièges d'Amaye, Clinchamps &c. par Catherine Le Villain veuve de Charles Poissin, à Pierre Le Villain son frère de ½ acre de terre (1717) - Déclaration de: Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert élu à Caen et officier de la monnaie de la dite ville, de biens tenus de l'abbaye (1740) - Charles Rault, de 1 vergée de terre (1744).

H. 1451. (Liasse.) - 2 pièces papier.

1371-1613 - Hameau du Mesnil Aumont - Copies informes de contrats et actes de biens sis aud. hameau de 1371 à 1551, les dites copies collationnées en 1561 - Extrait du registre de Jean Le Seneschal et Girard Dajon tabellions au siège de Bretteville sur Laize Et Cournebu concernant la vente par Robin Farou à Jean Mabire en 1471 de ⅔ d'acre de terre au dit hameau, delle des camps aux malades, le dit extrait collationné par Charles Essillard et Auguste Aubourg tabellions à la requête de Jacques Leblanc du Raoullet abbé de Barbery stipulé par Mathurin du Pineau (1613).

H. 1452. (Liasse.) – 8 pièces parchemin ; 13 pièces papier. 1567-1786 - Hameau des Tuileries – Vente devant Pierre De Perierres et Guillaume Paris tabellions à Bretteville sur Laize par Mathieu Poussin à Pierre Raoul de ½ vergée de terre (1567) – Ordonnance du sénéchal de la sieurie de Barbery concernant la restitution par Pierre Raoul à Israël Bouton de 13 gerbes de froment prises en la delle des Tuileries (1620) – Echange devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Bourneboc entre Louis Quinet abbé de Barbery et Robert Docaignes de pièces de terre et maisons (1655) – Bail devant lés mêmes par le dit abbé à Charles Harel sieur de la Rivière, de la Tuilerie avec ses dépendances (1660) – Bail devant Philippe Hébert et Louis Fresnel tabellions à Bretteville sur Laize par dom Etienne Dailly à Joachim Lemière d'une vergée de terre (1666) – Obligation de Philippe Gombault envers les religieux de leur payer la somme de 18 livres pour chaque fournée de terre à tuile prise sur leurs terres (1679) – Echange devant Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé-sur-Orne, entre Robert de Blacy curé d'Urville et Jeanne Mesnil de Rollent épouse de Guillaume de Blacy écuyer sieur de Cahaignes et dom Pierre du Poisson, abbé et dom Augustin Fromont prieur et dom Jacques Aupoix procureur de l'abbaye, de pièces de terre avec maisons (1697) – Bail devant Jacques Bridel et Pierre Fontaine notaire au siège de Fresné-le-Puceux &c. par Pierre du Poisson, abbé de Barbery à Marie Culley veuve de Pierre Jue, des terres de l'abbaye sises près et au hameau des Tuileries (1707) – Reconnaissance de François

et Charles Raoult du bail à eux fait par les religieux, de leurs terres sises aux Euileries (1716).- Bail devant: Pierre Fontaine, notaire au siège d'Amayé sur Orne, par Pierre du Poisson, abbé, dom Pierre Le Borgne, procureur de l'abbaye, à Charles Rouault, de leurs terres des Euileries (1719).- Ernegny Grusse, notaire au siège de Tournebu, par Louis Daudericq de Lastoup, abbé, à Charles Rault, des terres des Euileries (1723).- François Ponche, notaire à Bretteville-sur-Laize, par Bernard de Cairon, abbé, et dom Michel Nicole, procureur receveur de l'abbaye de Barbery, à Marc Michel, de leurs terres et maisons sises aux Euileries (1759).- Nicolas Lenormand, tabellion au siège de Bretteville sur Laize par les mêmes, au dit Michel, des dites terres et maisons (1768).- Sous bail fait devant les mêmes, par Jean Pagny au nom et comme époux de Geneviève Michel fille et héritière de Marc Michel et de l'assentiment de Bernard de Cairon, abbé, et Michel Nicole, receveur de l'abbaye, à Charles Bacon, des dites terres et maisons (1774).- Bail devant: Nicolas Lenormand, notaire au siège de Bretteville, par les dits religieux, à Geneviève Bisson, veuve d'Etienne Dauge, desd. terres et maisons (1777).- Le même, par Bernard de Cairon, abbé, Jacques Maufroid, prieur, Claude de Bocquencey, sous prieur, Louis Bernard, Pierre Prévost, célérier, Etienne du Crosne receveur, Charles Doty, Geffroy Carpentier, Vital Vignons, et Benoit Boursier, religieux, à la dite veuve des dites et maisons (1786).

H. 1453. (Liasse.) — 10 pièces parchemin.

XIII^e siècle — 1299. — Barbery. — Pièces non classées. Confirmation par Hubertus Bollié, à l'abbaye de Barbery, de l'échange fait avec les moines, par son père, "videlicet unum campum qui est juxta clausum monachorum super vivarium et totum campum qui vocatur boscum Estouf, et quicquid Rabebat vel habere debebat in ipso tam in bosco quam in terra plana, pro quibus ipse pater meus habuit in excambium dimidium campum de Malemort apud Guilleium, cum duabus garbis decime ejusdem campi sicut prius habebat in duobus predictis campis (S. d.). — Donation par Dionisiâ Enart, sœur Rad. Enart du droit qu'elle avait sur le ténement, qu'elle tenait du fief de la Trinité de Caen, moyennant 3 g s. t. 1235, in tempore viduitatis mee. — Confirmation par Michael Botheholle, de la donation par Etienne et Raoul Botheholle, ses frères, à Richardus Vaacie, cum Agnete sorore mea in maritagio, d'un champ appelé clausus de piparia, du fief des moines de Barbery, sis aud. lieu, entre la terre de Roger Le Roy et campum Hernaudi, et donationem de eschaeta Gervasii Bigues, pour laquelle confirmation led. Richard lui donna 30 (1241). — Vente à l'abbaye, par Emma La Fornière, de Barbereio, vidua, in viduitate mea, "ad usus pauperum ad portam venientium", d'une mine d'orge de rente annuelle, mesure de Barbery, et prendre sur son ménage, sis aud. lieu inter Ranulfum Peurel et Gauf. Mainsent et sur le ténement qu'elle tient desd. moines (1247, juin). — Vente, par Clément deu Buisson, à l'abbaye, d'une pièce de terre, qu'il tenait d'elle sous le droit

de Bornierill, inter terras quas dicti monachi emerunt de Rogero Henri et de Roberto Emelure, et butat super nemus sepulcri, moyennant 49 s. t. (1257, 7 mars).— Vente, par Gaufridus de Ibaia à Nicholao de Ibaia, son frère, d'une pièce de terre sise entre la terre de Nicolas son frère, et terram Herberti Burnof, moyennant la rente d'1 d. t. et une somme de 100 s. t (1260, février).— Vente à l'abbaye par Sello Karel, de Menil Corfei, d'une mine d'orge de rente et 25 œufs de rente que lui faisait Robert Pitart, pour le ténement qu'il tenait de lui, ratione hereditagii Adicie uxoris sue, et de omnes eschaetas que Michi et heredibus meis in parrochia de Barbercio quoquomodo poterant evenire, etc. 1263. juillet, coram Sanch Petri parrochia de Barbercio in testimonio veritatis.— Accord entre Robert, abbé, et le Couvent de Fontenay, à l'abbaye de Barbery, au sujet du droit de patronage de l'église de Barbery: pour cette fois, Gaufridus de Mercio, clerc del. abbaye de Fontenay, sera presenté sans réclamation de Barbery, ou tout autre que voudront les moines de Fontenay; les deux présentations suivantes seront faites par l'abbaye de Barbery; après quoi l'abbaye de Fontenay présente pour la 3e fois. 1263 octobre. — Vente par Robertus Anquetilli de Barbercio, à Matheus dictus Anglicus, d'une pièce de terre à Barbery, juxta Cheminum domini Regis quod vadit ad Thureium et juxta culturam abbatis et conventus Barbercii, que vocatur Le Chouque, moyennant 4 l. ½ s. 1291. 15 cal. avril.— Donation par Matheus filius Ricardi Lengleys de Erubleio, à l'abbé et couvent de Barbery,

"quorum servus et confrater ego sum, d'une pièce de terre à Barbery", inter vias regias per quas itur ad nemus et apud turcium juxta nemus eorumdem, quod vocatur La Queonée, et in una porte juxta terram Guillelmi Lengleys (1299 juin).

H. 1454. (Liasse.) – 31 pièces parchemin; 3 pièces papier. 1313-1486-Barbery – Procédure devant le vicomté de Fontenay, entre Jean Colin et les religieux de Barbery (1312, Samedi après la Chandeleur). – Vente devant Guillaume Angot, tabellion, sous Thomas Berenger, garde du scel de la vicomté de Falaise, par Thomas Goye, aux religieux de Barbery, d'une maison avec un quartier de terre (1344). – Remise à droit lignages devant le même, par Henry Barbot à Colin Levellier, du marché de bourse, d'une rente d'orge sur biens sis à Barbery (1351). – Reconnaissance devant le même, par Michel Duhamel de la fieffe à lui faite, par les religieux de Barbery, de 3/4 de terre (1355-6 avril). – Reconnaissance devant Pierre Angot, tabellion, par Guillaume Brechin, de la fieffe à lui faite par les religieux, d'un jardin sis en la grande rue (1379. V.S.). – Désignation du tiers lot des biens de feu Julien Lucas dit La Tesse faite, par Pierre Lucas à ses cohéritiers (1401). – Echange devant Geoffroy Anquetil, clerc tabellion au siège de Bretteville sur Laize, entre Raoul Gassepie et les religieux, d'un jardin contre 1/2 vergée de terre (1403). – Vente devant le même, par Drouet Brechin, aux religieux de Barbery, de 2 sols tournois de rente de l'obligation de Robin Gassepie (1405). – Reconnaissance

devant le même, par Guillaume Durant aux religieux de Barbery, de 31 sols de rente, sur un acre de terre sise au dit lieu (1406). - Aveu informes de Philippe Culley, de 3 acres de terre (1429). - Cession faite devant, Guillaume Candebec, clerc tabellion à Caen, par Perrette, veuve de Gavyn Véritat, fille et seule héritière de Jean Benard, de divers biens du dit Benard, pour acquit de rentes dues (1451). - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Aubin La Vesse, de diverses pièces de terre (1452. v. s) - Vente devant, Jean Le Seneschal, tabellion au siège de Bretteville et Tournebu, par Colin Lemoigne, à Guillaume Moncoq, de biens sis à Barbery (1455. v. s) . - Reconnaissance devant le même, par Rogier Le Gallois, de la fieffe à lui faite par les religieux, d'une maison avec jardin (1455. v. s) . - Fieffe devant le même, par Jean Le Cloutier, écuyer, sieur de Coudrehart et de St-Germain-le-Vasson, à Robin Poussin, d'un jardin sis à Barbery (1457). - Transaction devant le même, par Geoffroy, abbé, Jean Tymeulle, naguères abbé, frères Robert Jouenne, prieur, Nicole de Gonsalle, sous prieur, et Philippe des Besiers, procureur, et Richard Le Cloutier, écuyer seigneur, de St-Germain le Vasson, pour éviter un procès entre eux pour droit de rentes (1461). - Reconnaissance devant, Jean Le Séneschal et Guillaume de Roude, tabellions à Bretteville et Tournebu, par Perrin Letremble, de la fieffe à lui faite par les religieux de vergée ½ de terre (1467). - Reconnaissance devant, Jean Le Séneschal, tabellion, par Colin Granderie, de la fieffe

à lui faite, par Thomas Vincent de ½ 5 vergées de terre (1469).- Cession devant le même, par Thomas Vincent, aux religieux de Barbery, de 4 sols tournois de rente de l'obligation de Jean Le Gallois (1469).- Vente devant, Jacques Le Bourgeois et Jacques Le Villequin, tabellions au siège de Bretteville et Fournebu, par Perrot Poussin à Jean Dieuleveut, curé de Barbery, de ½ acre de terre (1482).- Vente devant, Jean Le Sénéschal et Jean Le Villequin, tabellions, par Lucas père et fils, à Jean Docaigne, prêtre, d'un quartier de terre (1486).

H. 1455. (Liasse.) - 29 pièces parchemin ; 6 pièces papier. 1487-1541 - Barbery - Remise devant, Jean Le Sénéschal et Thomas Larsonneur, tabellions en la vicomté de St Silvin et le Chuit, par Jean Docaignes, aux religieux de Barbery, de biens à lui fieffés par les dits religieux (1487) - Vente devant les mêmes, par Jean La Vesse à Adam Dieuleveult, de 2 acres de terre (1487. v.s). - Reconnaissance devant Jean Le Sénéschal et Charles Turpin, tabellions, à Bretteville et Fournebu, par Jean Le Croisié et Jeanne sa femme, de leurs personnes et de leurs biens à l'abbaye de Barbery (1493) - Ordonnance de renvoi à l'audience du patronnage des églises, en la vicomté de Falaise, par Jean Hue, lieutenant du bailli de Caen, de la discussion d'entre les religieux de Barbery, Jacques de Harcourt sieur et baron de Beuvron, et les religieux de St Etienne de Fontenay, concernant le droit de présentation à la cure de St Pierre de Barbery (1495). - Aveu rendu au roi, par les religieux de Barbery de leurs biens sis au dit lieu

(1495).- Vente devant, Charles Turpin et Jean Gommeret, tabellions au siège de Bretteville et Tournebu, par: Robin Lenoble, aux religieux de 2 sols tournois de rentes sur biens sis à Barbery (1500-v.s).- Michel Legrant, aux dits religieux, de maisons, jardin et pièces de terre (1500-v.s).- Vente devant: Michel Millon et Pierre Deutart, tabellions à Bretteville, par Guillaume Henri à Colin Lebreys de 3 vergees de terre (1501-v.s).- Michel Millon et Jean Ambroise, tabellions à Bretteville, par le dit Henri au dit Lebreys, du droit de condition par lui retenu (1504-v.s) .- Copie informe d'aveu rendu en 1499 au roi par les religieux, de leur fief de Barbery, collationnée par Jean Poullain et Denis de Segrés, tabellions, en présence de Guillaume Nermond et Jean Benard, témoins, (1511).- Vente devant, Pierre Fouchier et Pierre Barete, clercs tabellions à Bretteville et Tournebu, par Pierre Levard, à Jean Jean dit Martin, de rente. (1514-v.s).- Partage devant, Charles Turpin et Pierre Barate, clercs tabellions, entre Jean Docaignes et Thomas son fils, des acquisitions de biens par eux faites (1519).- Mémoire informe des levées de grains à Barbery (1519).- Aveu rendu au roi, par les religieux, de leur fief de Barbery (1527).- Reconnaissance devant, Robert Rivière et Pierre Lemaistre, tabellions, par Thomas Lausnay et Thomas Leroy, meuniers, du bail à eux fait, par les religieux du moulins et dépendances de Barbery (1529).- Lots et partage, devant Geffroy Paul et Jean Launey, tabellions à Tournebu, entre Jean Petit fils Pierre, et Jean Petit fils Allain, des biens leur revenant de la succession

de Perrine, fille et héritière de Gabriel Petit, leur oncle, (1531).- Copie informe de donation par Colin Le Guillart, à Simon Le Guillart, son cousin germain, futur de Julienne, fille de feu Colin Poussin, de tous ses biens sis à Barbery (1531).- Reconnaissance devant Pierre Lemaistre et Guillaume Maillart, tabellions en la vicomté de St Silvin, par Thomas Launay et Jean Gallois, du bail à eux fait par les religieux, des moulins et dépendances de Barbery (1532).- Vente devant Geffroy Raul et Jean Launay tabellions, par Allain Raul fils Rogier à Pierre Foubert, prêtre, de 5 sols de rente (1535).- Quittance donnée par Chevalier, prêtre, à Betin et Raul, de sommes par eux dues, pour dîmes aux religieux de Barbery.- Autre quittance donnée, aux mêmes, de la somme de 23 livres 10 sols (1538).- Aveu rendu au roi par les religieux de leur fief de Barbery (1541).

H. 1456. (Liasse.)- 30 pièces parchemin; 19 pièces papier

2 { 1547-1567.- Barbery.- Vente devant Pierre Lemaistre et Jacques Allée, tabellions au siège de Bourseboc, par Jean Docaigne, aux religieux du droit de condition par lui retenue dans la vente d'un acre de terre (1548).- Arrêt du Parlement maintenant

1 { André Pollet dans la possession du bénéfice de St Pierre de Barbery (1547).- Vente devant Pierre Lemaistre et Jacques Allée, tabellions, par Jean Canivet, aux religieuse de Barbery, d'une pièce de terre (1548).- Vente par Thomas Le Normand à Rogier Gode, prêtre, de 10 sols de rente de l'obligation de Robert Gallard (1549).- Vente devant Pierre de Perrières et Mathieu Boysard, tabellions à Bretteville, par Catherine Poussin à Jean Granderie de ½ acre

de terre (1550) - Remise à droit de sang et lignage devant les mêmes par Jean Granderie à Thomas Poussin vicaire de Barbery d'une pièce de terre (1552) - Vente devant Jacques Allée et Philippe Baratte tabellions au siège de Bretteville par Gilles Poussin à Pierre Poussin d'une pièce de terre. - Aveu rendu au roi par les religieux de leur fief de Barbery (1555). - Vente devant Philippe Baratte et Marguerin Allée tabellions à Bretteville par René de La Fosse écuyer à Mathieu Le Gambier de 3 vergées de terre (1556). - Aveu rendu aux religieux par Philippe Regnard de pièces de terre (1561). - Fiefe devant Mathieu Cerrier et Mathieu Godey tabellions à Bretteville et fourndu par Noël Granderie fils de feu Allain à Mathieu Le Gaullier bourgeois de Caen, d'une vergée de terre (1562). - Bail devant les mêmes par l'abbé de Barbery à Blaize Guibert des dîmes de Barbery (1563). - Inventaire des pièces produites par les religieux contre Jean Ouet stipulé par Mathieu Gaullyer pour paiement d'arrérages de rentes (1564-1566). - Aveux rendus aux religieux par : Jean Henry de pièces de terre (1567). - Guillaume Foubert de pièces de terre (1567). - Vente devant François Le Mignon et Michel Gousset tabellions en la vicomté de St Silvain par Nicolas Raoul à Mathieu Le Gaullier d'une pièce de terre (1567) - Extrait des pleds de Falaise tenus Jean Morel écuyer vicomte du dit lieu, concernant la condamnation de dépens prononcée contre Guillaume Etienne et Michel Pinsson au profit des religieux de Barbery (1567).

H. 1457. (Liasse.) – 11 pièces parchemin; 20 pièces papier. 1568-1589- Barbery – Ordonnance de Guillaume Vauquelin écuyer lieutenant du bailli de Caen en la vicomté de Falaise concernant la possession réclamée par les religieux de Barbery, de terre usurpée par Guillaume Jarry (1568).- Déclaration par Pierre Gervaise de la tenue de 3 pièces de terre en la sieurie de Barbery (1570).- Aveu rendu aux religieuse de Barbery par Robin Levesque d'une vergée de terre au haut du village (1570)-Inventaire des pièces produites par les religieux de Barbery pour parvenir au paiement d'arrérages de rentes dues par marquet, Roger, et Allain Grandeie et leurs cohéritiers (1570)- Moyens des religieux de Barbery pour soutenir les blâmes et reproches par eux allégués contre Pierre de Chère sieur de Livet et Françoise de Chère veuve de Mathieu Le Gaullier tuteurs des enfants du dit Le Gaullier sur la déclaration des biens des dits mineurs (1572).- Vente devant Nicolas Garnier et Henry Ausmond tabellions au siège de Bournebu par Thomas Pierre fils de feu Colin, à Pierre de Chère sieur de Livet et à la dite veuve Le Gaullier d'une vergée de terre (1573).- Vente devant Garnier et Leboucher tabellions par Allain Lepetit à Françoise de Chère veuve de Mathieu Le Gaullier de ½ acre de terre (1575).- Tiffe devant Adrien Le Bourgeois et Jean de Launey tabellions au siège de St-Agnan de Cramesnil par Claude de Golbes sieur de Sureme Conseiller du roi maître d'hôtel de Mr frère du roi, procureur des religieux de Barbery à Maurice de Blanvillain écuyer d'un acre de terre (1579)- Ratification de

la dite fieffe par Gilles de Montaigu abbé, Guillaume Provost prieur, Thomas Bourrienne Bailly, Saturin Turpin sous prieur, François de Thère, Guillaume de Boulogne Jacques Quvray, Gérard Alain, Hervieu Esnault religieux de l'abbaye assemblés à cet effet (1579)- Bail devant: Jean de Launay et Adrien Le Bourgeois tabellions, par Jacques de Mannoury sieur de St Germain le Vasson stipulant l'abbé de Barbery à Colas Bourdon, de 3 moulins avec leurs dépendances (1580).- Philippe Delauney et Jacques Ledresseur, tabellions, par le même au dit nom à Pierre Lemière, de la maison et four de tuilleries avec dépendances (1581).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillaume Granderie d'une pièce de terre sise au Val (1581)- Bail devant Adrien Lebourgeois et Jean Delauney tabellions par François Pinot procureur des religieux de Barbery à Pierre Poussin dit Grosbois de la maison et four des tuilleries et dépendances (1582).- Remise à droit de sang et ligne devant Philippe Delaunay et Jacques Ledresseur tabellions au siège du Thuit par Hélie Le Brun, à Salomon Petit d'une vergée de terre (1588).- Procédure en la vicomté de Falaise devant Henri Le Provost écuyer lieutenant général, entre Pierre Longrais et Cardin et Denis Granderie pour paiement d'arrérages de rente (1589).

H. 1458. (Cahier) — 3 pièces parchemin, 23 pièces papier. 1590 – 1595 – Barbery – Extrait du registre de Laurent Bacon et Jean Mannoury tabellions au siège de Tournebu concernant l'accord fait entre Pierre Lenglais et Cardin et Denis Granderie sur le procès d'entre eux pour paiement d'arrérages de rente (1590). – Procédure au bailliage de Falaise devant Guillaume Douesy écuyer, lieutenant général, entre les religieux de Barbery et François Granderie Allain Granderie, Guillaume Culley, Pierre Levrard, François Marin, Jean Buisson et Martin James pour paiement d'arrérages de rente (1590) – Vente devant Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions à Tournebu par Marin Jary à Robert Denise l'un des tuteurs des enfants de feu Nicolas Lemonnier d'une vergée de terre (1590) – Désistement devant Jean Delaunay et Pierre Dumoustier tabellion au siège de St-Agnan de Cramesnil par Allain Granderie, fils Pierre de son opposition contre les religieux de Barbery pour une part de rente (1590). – Acquiescement devant les mêmes par René Granderie fils Pierre au procès des religieux de Barbery demandeurs de plusieurs parties de rente (1591). – Vente de la condition héréditaire et droit de remeré devant Laurent Bacon et Jean Mannoury tabellions au siège de Tournebu par Thomas Poussin dit Justice à Jacob Buisson, par lui retenu dans la vente faite à Roulland Pagny d'une pièce de terre à Barbery (1591). – Bail devant les tabellions de St-Agnan de Cramesnil par dom Jacques Auvray bailli et négociateur de l'abbaye de Barbery à Jean Secat

de 1/2 acre de terre (1592)- Le même, à Aubin Granderie d'un acre de terre (1592)- Le même, à Colas Vaultier de 5 vergées de terre (1592)- Bail à titre de métairie devant Jean Delaunay et Adrien Lebourg tabellions à St Agnan de Cramesnil par dom Guillaume de Fouloignes sous prieur, Jacques Quoray, bailli, Pierre Lechartier, Hervieu Endault, Pierre Dudonney, Maurice Legrand et Guillaume Amiot religieux à Guillaume Raoul fils Allain et à Allain Raoul fils Joachim son neveu de la pièce de terre des grandes coutures (1592)- Vente devant Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions au siège de Tournebu par Joachim Raoul fils de feu Pierre à Charles Le Gaullier sieur des Marets de 4 acres de terre (1593)- Extrait du registre de Jean Delaunay et Adrien Lebourgeois tabellions à St Agnan de Cramesnil entre les religieux et Michel Bourdon leur meunier, sur leur procès concernant le bail par eux fait à Gilles Lenormant des moulins de l'abbaye (1594)- Reconnaissance devant Laurent Bacon et Jean Mannoury tabellions par Jean Poret du paiement de la somme de 5 écus sol par Jacques Leberiey pour renfort et augmentation de prix d'une pièce de terre (1594)- Copie d'échange fait entre Olivier de Martimbosq sieur de la Vaucelle et Jean Bisson de biens sujets en devoirs seigneuriaux envers l'abbaye (1594)- Vente à condition de rémérè devant Jean Mannoury et Bacon tabellions, par Nicolas Lemonnier prêtre à Guillaume Bourdon, d'une vergée de terre (1595)- Bail devant Jean Delaunay et Michel Marie tabellions à St Agnan

de Cramesnil par dom Maurice Legrand pour lui et les religieux de l'abbaye à Aubin Raoul de l'acre Caillot (1595).

H. 1459 (Liasse.) – 5 pièces parchemin ; 30 pièces papier. 1596-1602 – Barbery – Extrait du registre de Jean Mannoury et René Bacon tabellions à Cournebu, concernant la vente par Julien Granderie à Jacques Broquet sergent d'une vergée de terre (1596).- Bail devant : Jean Mannoury et René Bacon tabellions à Cournebu par dom Jacques Aurecy bailli de l'abbaye, à Aubin et Roger Raul de la Cuillerie, four à tuille et dépendances (1596).- Lucas Legras et Michel Marié tabellions à St= Agnan de Cramesnil, par Jacques Auray et fermier général du total revenu de l'abbaye à Charles Bisson, du four à ban de la sieurie avec le pressoir et dépendances (1596) – Bail fait par Thomas Leroux fermier général de l'abbaye, à Guilbert et à Culley d'une pièce de terre à charge de payer les fermages à Simon Vincent Caution du dit Leroux (1597).- Vente devant Jean Legabilleur et Pierre Pauger tabellions du siège de Vaucelles de Caen, par Julien Granderie fils de feu Thomas à Jean Hanson bourgeois de Caen de vergée ½ de terre delle du moulin à voide (1597)- Vente devant Jean Bacon et Jean Mannoury tabellions par Charles Le Gaullier à Jacques Poret de la condition de vergée ½ de terre (1597).- Vente devant Mathieu Gervaise et Pierre Baratte tabellions à Cournebu, par Jacques Cullé et Jeanne Barette sa femme à de Martimbost sieur de la

d'aucelle de 6 vergées de terre (1598). - Reconnaissance devant Robert Brocquet et Thomas Jue tabellions au siège de Moulines par Fleury Culley et Colas, Guillebert, à la requête de Simon Vincent sieur d'Ingoville stipulé par Jacques Cléret, du bail à eux fait par Thomas Leroux fermier général de l'abbaye de 2 acres ½ de terre (1599). - Procédure en la vicomté de Falaise devant Robert Morchesne écuyer, lieutenant ancien, entre les religieux de Barbery et Charles de Bellestoile pour paiement d'arrérages de rente (1600) - Extrait de la vente en 1586 devant Jean Delaunay et Pierre Dumoustier tabellions à St-Aignan de Cramesnil par Thomas et Gilles Lebeseur frères à Etienne de Lafosse d'une vergée de terre, le dit extrait collationné par Legras commis par justice pour le dit Delaunay (1601). - Bail fait par Jean Després fermier général de l'abbaye à Guillaume Rauld de 6 acres de terre (1601). - Reconnaissance de Charles Bourdon et Fabien Bourdon son fils du bail à eux fait par Jean Després bourgeois de Caen fermier général de l'abbaye de 2 moulins avec leurs dépendances (1601) - Aveu rendu aux religieux par Nicolas de Lafosse, Roger et Etienne de Lafosse écuyers, de pièces de terre (1602) - Déclaration de Colas Leportier des biens tenus des dits religieux à cause de sa femme et de ses sœurs (1602) - Bail devant Michel Besnard et Mathieu Gervaise tabellions par dom Pierre Auboug au nom du fermier général de l'abbaye à Nicolas Bourdon du moulin et dépendances de l'abbaye (1602).

H. 1460. (Liasse.) – 7 pièces parchemin 24 pièces papier, ~~1 plan~~.

1603-1615 – Barbery – Vente devant Charles Esuillart et Auguste Aubourg tabellions au siège de Bretteville sur Laize par les frères Sevestre, à Thomas Ballière d'un acre de terre (1603). – Bail devant Pierre Baratte et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Cournebu par dom Maurice Legrant stipulant dom Hervieu Esnault sous prieur à Jean Harel d'une pièce de terre (1603). – Extrait des registres des mêmes, concernant l'échange fait entre Etienne de Lafosse sieur de St Martin et Nicolas de Lafosse sieur du lieu son frère, de maisons, jardins et pièces de terre (1606) – Bail devant Jean Mannoury et Thomas Jue tabellions au siège de Moulines par Adrien Brocquet sieur des Sablons à Guillaume Raul le jeune, d'une pièce de terre sur laquelle il y a un four à tuiles avec ses dépendances (1607). – Déclaration passée au bailliage de Falaise par l'abbé et le curé de Barbery, des terres sur lesquelles le dit curé à droit de prendre la totalité de la dîme (1609). – Vente devant Charles Brocquet et Thomas Ballière tabellions au siège de Cournebu par Guillaume Raul tabellion à Pierre Baratte de 2 vergées de terre (1610). – Aveu rendu aux religieux par Marguerin Foubert de la tenue nuisment de plusieurs pièces de terre (1611). – Extrait du registre de Jean Mannoury et Laurent Bacon tabellions au siège de Cournebu concernant la vente faite en 1591 par Pierre Raoul fils Nicolas à Pierre Baratte fils Thomas, de la condition héréditaire dit droit de remére

que son père avait retenue en vendant au dit Pierre une pièce de terre (1613).- Semblable vente devant les mêmes par Marin Jarry à Richard et Gilles Bourdon frères (1613).- Extrait du registre des mêmes concernant: la vente en 1591 par Gilles Foubert à Fleury Guillebert d'une pièce de terre (1613).- La vente en 1591 par Jean Levrard à Pierre Baratte d'une vergée de terre (1613).- De Jean Le Seneschal et Girard Dajon tabellions à Bretteville et Tournebu, concernant l'échange entre Pierre de Lafosse curé du Mesnil Touffray et Guillaume et Jean Lemière de pièces de terre à Barbery (1613).- Aveu rendu à l'abbé de Barbery par Jacques et Guillaume Lechevalier père et fils, de 3 vergées de terre (1613).- Extrait du registre de Jean Le Seneschal tabellion en la vicomté de St Silvin, concernant la vente faite en 1478 par Colin James, aux religieuse de Barbery, de 2 boisseaux d'orge de rente de l'obligation de Robin Mabire (1614).- Plan informe des terres de Charles Anger, comme elles étaient possédées en 1614.- Vente devant Pierre Pagny et Nicolas Balliere tabellions au siège de Tournebu par Gabriel et Philippe Boquais frères à Noël et Thomas Poussin père et fils d'une vergée de terre (1614).- Remise à droit de sang, ligne et marché de bourse devant Pierre Pagny et Nicolas Balliere tabellions par Denis Rossignol à Jean Loisel de ½ quartier de terre (1615).-

H. 1461. (Liasse.) – 13 pièces, parchemin ; 5 1 pièces papier.
1616-1628 – Barbery – Bail devant Nicolas Ballière et Pierre Pagny tabellions au siège de Tournebu par Guillaume et Pierre Chevalier frères à François Docaignes de 3 vergées de terre (1616). – Vente devant les mêmes par Jacques Poulain fils Georges à Nicolas Poulain fils Jacques de 2 pièces de terre (1617). – Par le dit Poulain à François Docaignes de 3 quartiers de terre (1618) – Aveu rendu aux religieux de Barbery par Pierre Barette fils Thomas de pièces de terre (1618). – Vente devant Charles Broquet et Israel Boujon tabellions au siège de Tournebu par : Guillaume Poussin à François Docaigne d'une pièce de terre aux hautes Varendes (1620). – Etienne Delahaye, à Olivier de Martimbosq sieur de la Tauvelle de ½ acre de terre (1620). – Extrait du registre de Charles Broquet et Mathieu Gervaise tabellions concernant la vente faite par Jean Boujon pour lui et son frère à Jean Davy bourgeois de Caen de tout et tel droit qui leur appartient sur deux pièces de terre acquises par leur père et sise au clos Berry (1621). – Reconnaissance devant Charles Broquet et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Tournebu par François Docaignes fermier de l'abbé de Barbery du sous bail par lui fait à Robert Docaignes son fils, des grosses dîmes de Barbery (1623). – Bail devant Robert Poullain et Charles Dutron tabellions au siège de Placy par Jean Thuault abbé de Barbery à Georges Petit de 2 acres de terre (1624). – Transaction devant Georges Lebourgeois et Auguste Auboury tabellions au siège

de Bretteville sur Laize, entre Jean Boujon et Jean Davy bourgeois de Caen, sur leurs procès concernant la possession de 2 pièces de terre (1626). – Procédure aux assises de Falaise devant Hercule Vauquelin écuyer sieur des Yveaux lieutenant général au bailliage de Caen et en la cour du parlement de Rouen entre Jean Chuault, abbé, et Pierre Baudouin écuyer sieur de Fresné écuyer, pour paiement de la somme de 30 livres sur lequel il avait été formé opposition (1626). – Vente devant Charles Broquet et Mathieu Gervaise tabellions par Guy Collette à Charles Thomas et Pierre Le Rossignol frères, d'une vergée de terre (1626). – Quittance donnée par François Fay procureur de l'abbé de Barbery à Charles Le Gaullier de la somme de 7 livres 10 sols montant de l'adjudication du pré de la fontaine blanche (1627). – Procédure au bailliage de Falaise devant François de Brochard écuyer lieutenant ancien civil et criminel du bailli de Caen entre les religieux stipulés par François Fay et Jean David pour paiement du 13e de pièces de terre (1627-1628). – Bail à titre de métairie devant Charles Brocquet et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Tournebu par Jean Chuault abbé à Pierre Guillebert de pièces de terre (1627).

H-1462. (Liasse.)— 14 pièces parchemin ; 74 pièces papier.

1629-1634.- Barbery - Procès verbal d'arpentage fait par Charles Dupoix écuyer professeur aux arts libéraux de Mathématiques et géométrie, arpenteur au bailliage d'Alençon, de pièces de terre louée par l'abbé de Barbery à Pierre Guillebert (1629).- Procédure au bailliage de Caen entre Jean Chuault abbé et Jean Lenormand sieur de la Bretonnerie pour paiement de la somme de 31 livres 10 sols de son obligation (1629).- Vente devant François Gouget et Auguste Aubourg tabellion au siège de Bretteville par Jean Buisson fils de feu Jacob, à Charles de Bricon écolier étudiant en l'Université de Caen pour lui et ses frères fils de feu Jean sieur de la Chesnée de ½ acre de terre (1629).- Quittance donnée par Labey conseiller assesseur en la vicomté de Falaise à l'abbé de Barbery par François Fay son solliciteur de la somme de 15 livres 10 sols, pour taxe de vacations dans son procès contre Jean Davy (1630).- Obligation devant Charles Brocquet et Benard tabellions au siège de Tournebu, par Jacques Lenormand sieur de la Brethonnière envers Jean Chuault abbé de la somme de 31 livres 10 sols pour vente de bourrées (1630).- Procédure devant Guillaume de Marguerita écuyer sieur de Guibray entre les religieux et Lenormand sieur de la Brethonnière et sa femme de lui séparée de biens pour paiement de sommes dues (1632).- Inventaire des pièces produites par les dits religieux

contre le dit Lenormand (1633).- Procédure au bailliage de Falaise devant Charles de Bonnenfant écuyer sieur du Breuil lieutenant du bailli de Caen entre les religieux de Barbery et Pierre Boullin pour paiement d'arrérages de rentes (1634).- Remise à droit de condition devant Mathieu Gervaise et Philippe Benard tabellions au siège de Cournebu par Julien Granderie à François Docaignes de 5 quartiers de terre (1634).

H. 1463. (Liasse.) - 12 pièces parchemin ;
29 pièces papier.

1635-1639- Barbery - Obligation devant Philippe Benard et Mathieu Gervaise tabellions au siège de Cournebu par Philippe Malinne et Jean Rossignol, de rembourser à dom Pierre Thiboult religieux de Barbery de la somme de 16 livres 10 sols à eux prêtée (1635). .- Bail devant Charles Godillon et Pierre Pioger tabellions au siège de Cournebu par Pierre Hunoult curé de Barbery à Léon Guéret, des dîmes de sa cure (1635).- Procédure au bailliage de Falaise devant Julien Douezy écuyer sieur d'Olendon, lieutenant général, entre les religieux de Barbery et Pierre Boullin pour paiement d'arrérages de rente (1635). - Reconnaissance devant Philippe Bernard et Charles Docaignes tabellions pour le siège de Cournebu par François Docaigne du sous bail par lui fait à Robert Docaigne son fils des biens de la vieille abbaye (1635) - Vente

devant Auguste Aubourg tabellion au siège de Bretteville par Pierre Boullin à Pierre Guillebert d'une portion de jardin (1635).- Réponses de Henry Thorel sieur de la Boissière décrétant des biens de Jean Lenormand dit La Bretonnière, Thomas Bernardin de Laurent conseiller en l'élection de Mortain créanciers du dit Lenormand aux propos à eux donnés par Marie Aupois femme séparée de biens du dit Lenormand sur une sentence provisoire par elle obtenue (1635).- Procédure: au bailliage de Falaise devant Julien Douezy écuyer sieur d'Olendon, lieutenant général entre les religieux et Guillaume Leguillart pour paiement de sommes dues (1635).- En la vicomté de Falaise devant Guillaume De Marguerit écuyer sieur De Guibray vicomte entre Jacques Esuillart et Guillaume Le Guillard opposants au décret des biens de Jean Lenormand requis par Henry Thorel sieur de la Boessière représentant le droit de Jean Thuault abbé de Barbery, pour distraction de 2 acres de terre acquise du dit Lenormant (1635).- Présentation à l'évêque de Bayeux de Cosme de La Croise, religieux profés de St-André en Gouffern, docteur en théologie, pour l'église de Barbery (1636) .- Extrait du registre de Pierre Lepiètre et Jean Durand tabellions à Louviers concernant la procuration donnée en 1620 par Jacques Le Blanc écuyer sieur du Raoullet capitaine et gouverneur des ville et citadelle de Louviers, à Pierre Le Blanc

sieur du Raoullet maréchal de camp et armées du roi et prévôt général de Normandie, d'emprunter de Passard bourgeois de Paris la somme de 1800 livres Le dit extrait collationné par le dit Lepiètre à la requête de l'abbé de Barbery (1638).- Copie de la vente faite en 1630 devant François de Launay et Pierre Brion tabellions au siège de Thuit par Pierre Boullin fils de feu Jean Boullin bourgeois de Caen à Nicolas Boullin son oncle, de la moitié des biens dont jouit par douaire et usufruit Anne Lefebvre sa mère (1638).- Cession faite devant Mathieu Delalonde et Michel Lesueur tabellions à Caen, par Alexandre du Val écuyer pourvu de l'abbaye de Barbery et envoyé en possession des fruits et revenus d'icelle, aux sous prieur et religieux, stipulés par dom Pierre Bourse, leur procureur, Réclamant la succession de l'abbé Thuault, de tous les fermages dus au jour Jean-Baptiste. (1638).

H. 1464. (Liasse.)— 9 pièces parchemin; 35 pièces papier 1639-1645- Barbery.- Mémoire et compte entre les religieux et de la Boissière (1639).- Extrait des registres de Pierre Delaunay tabellion à Courseulles et Thomas Ledain pris pour adjoint concernant l'accord fait entre dom Michel Guérin religieux profès de St Etienne de Fontenay pourvu au bénéfice de l'église paroissiale et bénéfice de St Pierre de Barbery et dom Pierre Bourse religieux profès de l'abbaye d'Aunay demeurant en l'abbaye de Barbery aussi pourvu du dit bénéfice sur la possession d'icelui

(1640).- Déclaration des biens tenus et mouvants de la seigneurie de Barbery, sis au dit lieu saisis faute de devoirs rendus (1640).- Aveu rendu aux religieux par Mathieu Launay d'une portion de terre (1640).- Extrait du registre du greffe de la commission des francs fiefs et nouveaux acquêts en la province de Normandie concernant la décharge accordée aux paroissiens et communs de Barbery de la somme de 150 livres montant de leur taxe pour leurs communs (1641).- Déclaration des biens tenus et mouvants de la seigneurie de Barbery, sis au dit lieu, saisis faute de devoirs rendus (1642).- Echange devant Jean Anquetil tabellion au siège de Brettville et Fournebu entre Geoffroy Auber et les religieux de 20 sols de rente contre 10 sols de rentes (1643).- Bail devant Philippe Benard et Pierre Delaunay tabellions au siège de Fournebu par François Docaignes à Jean Raoul sergent, d'un acre de terre (1643).- Vente devant Philippe Benard et Pierre Delauney tabellions au siège de Fournebu, par François Docaignes l'aîné à Pierre de Blanchecappe docteur et professeur aux droits en l'Université de Caen, de maison avec cour et jardin (1643).- Sous bail devant les mêmes par François Docaignes à Robert Docaignes son fils des biens dépendant de la vieille abbaye (1643).- Fieffe devant les mêmes par dom Louis Guinet, abbé, Olivier de Martimbosq prieur, Richard Briant, Pierre Thiboult, Guy Noguet, Jacques Granderie et Raphael Bazire religieux à Nicolas Delafosse

écuyer, de vergée de terre (1643). - Déclaration de Jean Bisson d'une maison cour et jardin tenus des religieux en la grande rue (1644). - Extrait des registres de Philippe Benard et Pierre Laulney tabellions au siège de Tournebu concernant la vente faite par François Docaignes à Pierre de Blanchecappe docteur aux droits en l'Université de Caen de 2 acres de terre (1644). - Vente devant Philippe Bernard et Denis Binard tabellions au siège de Tournebu par Pierre de Blanchecappe docteur professeur aux droits en l'Université de Caen aux religieux de Barbery stipulés par dom Louis Quinet d'une pièce de terre (1648). - Déclaration des dépens, frais faits par Jean Chuault abbé contre Pierre Boullin (1644). - Bail devant Philippe Benard et Pierre Delauney tabellions au siège de Tournebu par François Docaignes à Pierre Bellenger d'une pièce de terre (1644). - Echange devant Charles Dutron tabellion au siège de Moulines et Jacob Morice aussi tabellion pris pour adjoint entre François Docaignes tuteur principal de Jean Le Gaullier et Gaspard de Blacy écuyer sieur de Cahaigne procureur du roi en la vicomté de St Silvin de pièces de terre (1645). - Reconnaissance devant Gilles Foue écuyer sieur de Luc vicomte de Caen par Gilles Lechevalier dit Gaullot à Pierre de Blanchecappe d'une pièce de terre au champ Massière et des jardins (1645).

H. 1465. (Liasse.) – 13 pièces parchemin, 30 pièces papier. 1646-1650 – Barbery – Procédure au bailliage de Falaise entre Louis Quinet abbé de Barbery et dom Pierre Bource religieux de l'abbaye et curé de Barbery pour paiement de fermages (1646). – Vente devant Jacques Dutron tabellion au siège de Moulines et Gratien Morel aussi tabellion pris pour adjoint par François Docaignes aux religieux de Barbery de 2 pièces de terre (1647). – Procédure aux privilèges de l'Université de Caen devant Jean Auzeray écuyer sieur de Bourguébus la Hogue conseiller au bailliage exerçant pour l'absence des lieutenants entre Fleury et Jean Guillebert frères, Baptiste Le Gaullier, Jean Lemonnier, Daniel Bellière, Pierre Baratte et Jean Rossignol ajournés à la requête de Pierre de Blanchecappe, pour la reconnaissance par les dits Guillebert de la vente faite au dit Blanchecappe d'une pièce de terre (1647). – Certificat par le vicaire de Cournebu des obsèques de Pierre Bourse, curé de Barbery par lui faites le 29 mai 1646 (1647). – Bail devant Philippe Benard et Denis Einard, tabellions au siège de Cournebu par Dom Raphael Baseur curé de Barbery à Pierre Brasard d'une pièce de terre (1648). – Reconnaissance devant Michel Lesueur et François Delaporte tabellions à Caen par Jacques Granderie de la vente par lui faite à Pierre de Blanchecappe d'un acre de terre (1648). – Remise à droit de sang devant Philippe Benard et Denis Einard tabellions par Jacques Granderie fils Mathieu

à Jean Rossignol l'aîné fils Pierre de ½ acre de terre (1640).- Vente devant les mêmes par: Robert Doraignes à Guillaume de Fresnel écuyer sieur de St-Germain, de St-Ouen et Mathieu de pièces de terre (1648).- Par Pierre de Blanchecappe aux religieux de Barbery stipulés par dom Louis Quinet d'une pièce de terre (1648).- Extrait du registre de Guillaume Maillard et Jean Autin tabellions en la vicomté de St-Silvin concernant la vente par Jean Legrand dit Clerot à Jean Vivier d'une vergée ½ de terre en jardin (1648)- Vente devant: Charles Dutron et Charles Morin tabellions au siège de St-Silvin par Guy Culley à Louis Quinet, abbé de Barbery d'une pièce de terre (1649).- Jean Guérin et Philippe Angot tabellions au siège de Thamars par François Docaigne à Louis Quinet abbé de Barbery de 3 vergées ¼ de terre (1649).- Philippe Benard et Denis Einard tabellions à Tournebu par Jean Rossignol fils Robert, au même d'une pièce de terre (1649).- Les mêmes par Thomas Leroyer au même d'une pièce de terre (1649).- Ratification devant les mêmes par dom Olivier de Martimbosq prieur, Pierre Ebibout, Jean de la Croix Eudeline, Charles Brethon, frères Louis de Hellibust et Pierre Desmont, religieux, de l'échange fait entre Louis Quinet abbé et Pierre de Blanchecappe (1649).- Compte entre Louis Quinet abbé et Jean Guilbert fils Pierre Guilbert des fermages de la ferme de la basse cour de l'abbaye (1650).- Arpentage fait par Jean Guérin tabellion et arpenteur juré au bailliage de Thury à

la requête de l'abbé de Barbery des biens sis au dit lieu (1650).- Vente à condition retenue devant Jean Guérin et Philippe Angot tabellions à Hamars par Jean Buisson à Louis Guinet abbé d'une maison avec jardin (1650)- Vente devant les mêmes par François Docaigne au même de ½ aire de terre (1650).- Vente par forme d'engagement et condition retenue, devant les mêmes par Philippe Meline au même de 2 quartiers de terre (1650).

H. 1466. (Liasse.)- 11 pièces parchemin, 27 pièces papier

1651-1653 - Barbery - Fieffe devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions à Tournebu par dom Louis Guinet abbé, dom Paul Eudeline, prieur, Olivier de Martimbosq Pierre Ebibout, Jacques Granderie, Jean de la Croix, Etienne Dailly Louis de Melibue, sous prieur, Charles Lemasurier, Pierre Desmonts et frère Bernard Dauphin religieux profès à Jean et Charles Paroissien frères, de 3 acres de terre (1651).- Extrait du registre de Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu concernant l'accord fait entre Jean Pierre de Blacy écuyer sieur de Cahaignes et de Moult conseiller du roi et son procureur en la vicomté de St Silvin et Guillaume de Fresnel sieur de St Germain et de Mathieu sur leur procès concernant la clameur à droit féodal de 3 acres de terre (1651)- Echange devant Philippe Benard et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu par Dom

Louis Quinet, abbé et Jacques Grandserie d'un bout du jardin Cocquencire, contre une portion de terre (1651).- Vente devant les mêmes par Pierre Le Rossignol à dom Louis Quinet abbé de 2 perches de terre (1651).- Permission accordée devant Jean Guérin et Philippe Angot tabellions à Hamars par Louis Quinet à Robet Docaigne de faire construire en l'une de ses maisons un four à cuire le pain nécessaire pour la dépense de sa maison sans à l'avenir être obligé de suivre le ban du four banal appartenant à l'abbaye (1651).- Echange devant Philippe Benard et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu entre Louis Quinet abbé et Guy Cullé et Marie Rault sa femme de pièces de terre (1651) - Obligation devant Jean Guérin et Philippe Angot tabellions au siège de Hamars par Pierre Le Brif tabellion envers Louis Quinet abbé, d'acquitter l'abbaye du principal de 13 sols 4 deniers et 1 poule de rente due au trésor de Barberey pour l'acquet d'un acre de terre (1651).- Mémoire donné par Pierre de Blanchecappe docteur et professeur aux droits de l'Université de Caen à Baptiste Le Gaubeir et Nicolas Guilbert sur leurs prétention d'opposition à la saisie par décret des biens de feu Pierre Fleury et de Jean Guilbert père et fils (1651).- Echange devant Philippe Benard et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu entre dom Louis Quinet abbé, et Marie Auproix femme séparée de biens de Jean Lenormand sieur de la Brethonnière de pièces de terre (1651).-

Vente à condition de dégage devant les mêmes par Jacques Granderie fils Mathieu à Charles Hardel sieur de la Rivière, de 3 vergées de terre (1652). – Bail devant Jean Guérin tabellion à Hamars présence de René Bertault tabellion à Harcourt pris pour adjoint par Louis Guinet abbé à Raphael Bazire curé de Barbery des grosses dîmes de la paroisse (1652). – Echange devant les mêmes. entre dom Louis Guinet abbé, doms Jean de la Croix prieur, Olivier de Martimbosq Pierre Thiboult, Charles Lebrethon Louis de Melibus sous prieur, Charles Lemascrier, Pierre Desmonts, Jacques Granderie, frère Bernard Dauphin religieux et Pierre Jean de Placy écuyer sieur de Cahaigne procureur du roi en la vicomté de St Silvin de pièces de terre (1653). – Echange devant les mêmes entre dom Louis Guinet abbé et Gabriel Dorey de pièces (1653). – Extrait des registres et Mathieu Gervaise et Michel Benard tabellions au siège de Placy, concernant l'échange fait en 1601 entre Gilles Le Beseur curé de Cingal et Jacques Le Beseur son frère de pièces de terre, le dit extrait collationné par Pierre Gervaise garde hérédital des dits registres à la requête des religieux de Barbery (1653). – Extrait des registres de Abraham Lebourgeois et Jean de Launey tabellions en la vicomté de St Silvin, concernant la vente faite en 1580 par Jean et Guillaume Petit frères, à Etienne de la Fosse écuyer sieur de St Martin, de 3 vergées de terre (1653). – Mémoire des 13es réclamés par les religieux, à de Blanchecappe

(1653).- Vente par suite de ratification d'échange devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu par Marie Rault veuve de Guy Sullay, à dom Louis Guinet abbé de 1/2 acre de terre (1653).

H. 1467. (Liasse.) - 11 pièces parchemin; 48 pièces papier. 1654-1659- Barbery - Extrait du registre du tabellionnage De Caen concernant la cession faite par Robert Docaigne à Pierre Jean de Blacy écuyer sieur de Cahagnes, de son droit d'acquêt de Alain Raoul tuteur des mineurs de Jean Raoul dit Lepost, d'une pièce de terre en pré (1654).- Factum pour la justification de la tenue des terres du fief de l'abbaye, clamées par le sieur de Cahaignes à droit féodal sur Jean et Charles Froissien acquéreurs de Charles de la Fosse, sieur de St= Martin (1654).- Abandon fait devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu par dom Louis Guinet, abbé, Jean de la Croix, prieur, Olivier de Martimbosc Pierre Thibout, Charles Le Brethon, Jacques Granderie, Etienne Dailly, Paul Eudeline, Louis de Melibus sous prieur, Charles Le Masurier, Pierre Desmonts et frère Bernard Dauphin religieux de l'abbaye à Pierre de Blanchecappe docteur professeur aux droits de l'Université de Caen, des arrérages de 48 sols 1 poule et 10 œufs de rente (1654) .- Procès verbal d'arpentage dressé par Pierre Piegny tabellion royal et arpenteur juré en la vicomté de Falaise, à la requête

de l'abbé de Barbery en présence de de Cahaignes procureur du roi en la vicomté de St Lizorin et de Charles Paroissien acquéreur de Charles de Lafosse écuyer sieur de St Martin, de biens sis à Barbery (1654) - Procédure devant Mtre du Bouillon conservateur des privilèges de l'Université, entre les religieux de Barbery, et Jean Brocquet héritier à cause de sa femme de Thomas Ouzouf concernant le paiement de 2 années d'arrérages de 12 sols de rente (1654). - Ratification devant Pierre Le Brif et Jean Planquette tabellions au siège de Tournebu par Jacques Doré fils Gabriel et héritier de feu Chardinne Graindorge, de l'échange fait en 1653 par son père, avec les religieux de Barbery de pièces de terre (1655). - Vente devant les mêmes par Robert Docaignes à dom Louis Quinet abbé, de 1 acre de pré (1655). - Copie de la remise faite par Robert Docagne aux religieux de Barbery de toutes leurs maisons et terres de leur métairie du Louvre sise à Barbery (1656). - Bail devant Jean Guérin tabellion au siège de Hamars et René Bertault tabellion au siège de Thury pris pour adjoint par dom Louis Quinet, abbé, à Raphaël Bazire curé de Barbery des grosses dîmes de la paroisse (1656). - Reconnaissance de Henry Granderie fils Mathieu du bail à lui fait par dom Louis Quinet, abbé, des 2 moulins banaux de l'abbaye (1656). - Echange devant Samuel Samuel de Launey

et Charles du Trou tabellions au siège du Huit par dom Louis Quinet abbé dom Jean Olivier de Martimbosc, Pierre Thibout, Charles Le Brethon, Jacques Granderie, Jean de La Croix, Etienne Dailly Charles Le Mascrier, Pierre Desmonts religieux à Jean de Blacy écuyer sieur de Cahaignes de 1 acre de terre (1656).- Bail devant Pierre Le Brif et Jean Planquette tabellions au siège de Bournebu par Pierre de Blanchecappe à Philippe Baratte de 2 pièces de terre (1656).- Requête dressée à la cour de Parlement par les religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Dailly pour obtenir taxe de dépens suivant l'arrêt par eux obtenu contre les héritiers Gabriel Lallée (1657).- Vente devant Isaïe Le Bourgeois et Gilles Daverne tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil par Jean et Charles Paroissien frères à Jean de Blacy écuyer sieur de Cahagnes de pièces de terre (1657).- Copie de la vente faite en 1657 par Charles Docaigne fils Charles à Pierre de Blanchecappe de 2 pièces de terre, la dite copie collationnée par Le Brif tabellion à la requête des religieux de Barbery (1658).- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université de Caen devant Jacques Pennier écuyer sieur d'Angerville ancien conseiller au bailliage exerçant pour l'absence du conservateur des d. privilèges entre les religieux et Jacques Busnel, métayer de la ferme du Louvre sise à Barbery concernant la reprise de possession de la dite ferme (1658).-

Transaction devant Jean Planquette Pierre de la Briffe tabellion au siège de Tournebu entre Charles Anger, Charles et Jean Parissien, Charles de la Fosse écuyer sieur de St Martin sur leur procès concernant la clameur à droit de sang et ligne et marché frauduleux de 1/2 acre 1 quartier de terre acquise du dit de la Fosse (1658).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Charles Harel sieur de la Rivière de 4 vergées de terre (1659) - Attestation de Docaigne que les religieux lui ont remis la quantité de grains promise lorsqu'ils lui ont fait bail de la ferme du Louvre (1659).-

H. 1468. (Liasse.) - 6 pièces parchemin;
52 pièces papier.

380 1660 - 1665 - Barbery - Etat de distribution faite par Roland Blanchard écuyer sieur de la Mérouzière et lieutenant particulier en la vicomté du dit en présence de Alexandre Edouard, Mathieu Le Roy, Jacques Bellière, Guillaume Lesage Alexis Bodard, Edmond Bellanger, Robert Viel écuyers, avocats assistants de la somme de 20 livres restant de celle de 30 livres pour une année de fermage des biens de feu Etienne de la Fosse représenté par François Fay adjudicataire pour 5 ans du revenu des dits biens (1660).- Fieffe devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Tournebu par dom Louis Guinet abbé, Paul Eudeline prieur, Olivier Martimbosc, Pierre Tibout, Jacques Granderie, Jean de la Croix, Etienne

Dailly, Louis de Melibue sous prieur, Charles Lemascrier, Pierre Desmonts et frère Bernard Dauphin religieux de l'abbaye à Jean et Charles Paroissien, de 3 acres de terre (1660).- Extrait du registre du tabellionnage de Bourneby certifié par Le Brif tabellion concernant la vente faite par Luc Boullin bourgeois de Caen héritier de Catherine Boullin sa mère, à Nicolas, Charles, Philippe et Pierre Gombault frères de 1 acre de terre (1661).- Consentement donné devant Thomas Lesueur et Guillaume Delaporte tabellions à Caen par Nicolas Bellenger à Pierre de Blanchecappe de recevoir les fermages de biens produisant 16 livres et 1 couple de poules par an (1662)- Procédure au présidial de Caen et juridictions des privilèges de l'Université de Caen entre Adam Le Bezeur ajourné par les religieux pour représenter la récolte de froment de 3 vergées de terre (1662).- Bail devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Bourneby par Dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye à Gaspard Docaigne fils Robert de la ferme du Louvre (1663).- Prolongation dudit bail pour 6 ans devant les mêmes par Nicolas Le Guedois abbé de l'abbaye (1663)- Déclaration des biens que tiennent les enfants et héritiers de Barnabé de Laurent écuyer sieur de la Barre président en l'élection de Mortain et qui furent à feu Jean Lenormand, dépendants du fief et sieurie de Barbery (1663).- Vente devant Jean Planquette et

Pierre Le Brif tabellions au siège de Cournebu par Robert Granderie, aux religieux d'une vergée de terre (1663).- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Nicolas du Moustier écuyer sieur de la Motte lieutenant au bailliage de Caen entre Georges Daunesmil le jeune et les religieux de l'abbaye, concernant le paiement de la somme de 4 ½ livres pour livraison de 2 00 de pois et veche et 200 de sainfoin (1664).- Mémoire des terres acquises par de Blanchecappe et dont les contrats ont passé au contrôle des 13es en 1664.- Vente devant Charles Henry et Louis Fresnel tabellions au siège de Bretteville sur Laize par Philippe Heline aux religieux de la moitié de vergée ½ de terre (1664).- Sommation faite par Lenormand huissier à la requête des religieuse à Gaspard Granderie de démolir un four par lui construit dans sa maison (1655).- Extrait du registre du tabellionnage de Caen concernant la vente faite par Jacques Surirey sieur de Lonchamps marchand bourgeois de Caen à Pierre Jean de Blacy écuyer sieur de Cahaignes De 1 acre de terre (1665).-

H. 1469. (Liasse.) - 1 pièce parchemin, 31 pièces papier.

1666-1669- Barbery- Vente devant: Jean Le Brif et Jean Planquette tabellions au siège de Cournebut par Pierre Le Macquerier bourgeois de Caen à Gaspard Granderie d'une maison avec jardin (1666).-

Philippe Besnard et Pierre Delaunay tabellions au siège de Tournebu par Guy Collette à Guillaume Collette son frère de son droit héréditel en la succession de Guy Collette leur père (1666).- Quittance donnée devant Jean Blanquette et Jean Le Brif par Guy Collette aux religieux de Barbery de la somme de 60 livres pour amortissement de 4 livres 5 sols 6 deniers de rente hypothèque (1666).- Déclaration des terres que tient de Blanchecappe sous le fief de l'abbaye et dont il doit les rentes sieuriales (1666).- Vente devant Thomas Lesueur et Jean Bougon tabellions à Caen par Pierre Culley stipulant Mathieu Culley son père, à Hercule Gillain seigneur de Benouville et à Michel Gillain seigneur d'Estreham frères enfants de feu Jacques Gillain seigneur Du Fort et de Benouville du droit de condition retenu dans la vente à François Docaigne d'une pièce de terre sise à Barbery (1666).- Procédure devant du Moustier lieutenant général en la juridiction des privilèges de Caen entre les religieux de Barbery et de Blanchecappe Michelle Busnel veuve de Robert Docaigne et Charles Docaignes pour paiement d'arrérages de rentes (1666).- Reconnaissance de Bazire curé de Barbery du bail à lui fait par les religieux de Barbery des dîmes leur appartenant (1667).- Copie de la vente faite en 1650, devant Pierre Piegny et Denis Eynard tabellions au siège de Tournebu, par François Docaigne sieur du Clos à Pierre de Blanchecappe, de 8 acres et 1 vergée de terre, la dite copie

collationnée sur l'original en 1667 - Assignation
commise par Eennequy Lenormand sergent à
la requête des religieux de Barbery, au droit
de Jacques de Baize adjudicataire des récoltes
appartenant aux héritiers de Pierre Le Brif,
à Jean Baudouin écuyer sieur de Grandouit, à
comparaître en la juridiction des privilèges de
l'Université, pour se voir condamner en des
dommages intérêts, pour avoir empêché la
coupe des dites et faire sortir de force de sur
la pièce de terre les ouvriers chargés du travail
(1667). - Subrogation donnée devant Jean Planquette
tabellion à Fournebu par Louis Berrier chevalier
seigneur et patron d'Acqueville aux religieux
d'une rente à lui due par Jean Charles et
Nicolas d'Acqueville écuyers sieurs d'Acqueville
du Belle et de la Cocquerye frères (1668). -
Extrait du registre de Isaïe Le Bourgeois et
Gilles Daverne tabellions au siège de St Ygnan
de Cramesnil, par Robert Aupoix écuyer sieur
et patron d'Espins et du Busq à Charles
Lesueur écuyer sieur de Robermesnil, de maisons
et pièces de terre sises à Barbery (1669).

H. 1470. (Liasse.) - 3 pièces parchemin;
30 pièces papier.

1670 - 1673 - Barbery - Reconnaissance
par Bazire du renouvellement du bail des
dîmes de Barbery au curé de la paroisse
pour 3 ans moyennant 300 livres par an
(1670). - Compte arrêté entre les religieux
et le curé de Barbery des fermages des dîmes
de la paroisse (1670). - Vente devant Isaïe

Le Bourgeois et Gilles Daverne tabellions au siège de St=Agnan de Cramesnil par Jean et Jacques Frontin frères à Thomas Bayeux bourgeois de Caen de 4 pièces de terre (1670).- Procédure entre les religieux de Blacy concernant la tenure de 3 vergées de terre (1670).- Copie d'aveu rendu au roi en 1454 par les religieux des biens de l'abbaye, la dite copie collationnée par Fresnel tabellion sur l'original representé par dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye (1671).- Procédure au bailliage de Falaise devant Sonnard de Brochard écuyer sieur de St=Ouen lieutenant ancien en la vicomté du dit Falaise entre les religieux de l'abbaye stipulés par dom Etienne Dailly religieux et de St=Laurent Quetiéville pour paiement d'une reconnaissance de 600 livres (1671).- Compte fait entre dom Etienne Dailly et Charles Daumesnil de ses biens saisis et vendus comme fermier de la vieille abbaye (1671).- Lots faits devant François Langeois et Pierre Jeanne tabellions à Fourneby, entre Marin Etienne et Charles Le Gaullier tuteur des enfants de feu Nicolas Le Gaullier son frère des biens du dit Nicolas sis à Barbery (1672).- Procédure devant du Moustier Lieutenant général à Caen, en la juridiction des privilèges de l'Université, entre les religieux incorporés en la dite Université et François Docaignes pour paiement de 20. années d'arrérages de 31 sols 6 deniers (1672).- Bail devant Isaïe Le Bourgeois

et Gilles Laverne tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil par dom Etienne Dailly religieux et procureur de l'abbaye à Roël Granderie, d'une vergée de terre en pré (1672).- Bail devant Jean Planquette tabellion et Pierre Chauvel sergent pris pour adjoint par dom Nicolas Le Guédois, abbé à Gaspard Docaigne, des maisons et pièces de terre sises au hameau de la Croix (1672).- Bail devant Jean Planquette tabellion à Tournebu et Guillaume Locquard sergent pris pour adjoint, par dom Nicolas Le Guédois, abbé, à Jacob Berjot, des moulins et du four à ban avec les jardins et étangs en dépendant (1673). - Transaction devant Pierre Le Brif tabellion à Tournebu et Louis de Fresnel tabellions au siège de Bretteville entre les religieux de Barbery et Pierre de Blanchecappe concernant leur procès en cassation d'un contrat d'échange (1673).- Procédure au bailliage de Falaise devant Sonnard de Brochard écuyer sieur de St Ouen lieutenant ancien pour la vicomté du dit lieu entre les religieux et Thomas Poussin, la veuve Jean Lemonnier, François Dubois, Charles Rault et Charles Hoguais vassaux des dits religieux, pour faiement dommages intérêts ayant fait cuire leur pain, ailleurs qu'au four banal (1673).

H. 1471. (Liasse.) – 3 pièces parchemin; 30 pièces papier.

1674 - 1679 - Barbery - Reconnaissance de Jean Granderie huissier bourgeois de Caen que dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye lui a rendu la clef de sa grange moyennant la remise de la somme de 28 livres (1674). - Compte fait devant Louis Fresnel tabellion au siège de Bretteville et Pierre Jenne aussi tabellion pris pour adjoint entre dom Etienne Dailly à Jean Granderie des fermages de 6 vergées de terre au clos Berry (1674). - Copies d'aveux rendus aux religieux par divers tenants (1674). - Transaction devant François Langevis et Pierre Jenne tabellions au siège de Fourneby entre dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye et Rachel Baratte fille et héritière de Pierre Baratte et veuve de Jacques Granderie concernant la possession d'une pièce de terre (1675). - Bail devant les mêmes pas: Nicolas Le Guédois abbé de Barbery à Guillaume Poussin des biens leur appartenant à cause de la donation de frère Bernard Lair (1675). - Nicolas Le Guédois abbé, Paul Eudeline prieur et dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye à Guillaume Poussin ½ 5 vergées de terre (1675). - Extrait du registre des tabellions du siège de Bretteville sur Laize concernant la vente faite en 1670 par Guy Lebrun écuyer sieur de Fargnette époux de Madeleine Harel fille et héritière de Pierre Harel, à Pierre Jean

de Blacy écuyer sieur de Cahaignes procureur du roi en la vicomté de St Silvin, de pièces de terre, à la suite est l'attestation de Fresnel tabellion que la dite vente a été communiquée aux religieux de Barbery pour l'assurance de rentes affectées sur les dites pièces de terre (1676).- Bail devant Jean Planquette tabellion et Jean Le Brif sergent pris pour adjoint par Nicolas Le Guédois abbé à dom Michel Eudeline, curé de Barbery, des grosses dimes de la paroisse (1676).- Quittance donnée par Verjus à Gaspard Docaigne fermier du petit Louvre de la somme de 50 livres en à compte sur ses fermages (1677).- Mémoire des fruits et levées provenus en la ferme de la basse cour pendant le temps que les religieux l'ont faite valoir (1677-1679).- Procuration donnée par les religieux de Barbery à dom Etienne Dailly, de poursuivre le procès intenté par Jean Pierre de Blasy écuyer sieur de Cahagnes (1678).- Quittance donnée par Verjus à Philippe Gombault fermier de la vieille abbaye, de la somme de 63 livres à valoir sur ses fermages (1678).- Bail devant Jean Planquette tabellion au siège de Tournebu et Pierre Jouenne sergent pris pour adjoint par dom Paul Heudelinc prieur et dom Etienne Dailly à Jacob Berjot des moulins et four à ban de Barbery (1678).- Obligation de Pasquet Rassignol de payer aux religieux de Barbery la somme de 7 livres 10 sols par lui

reçue en trop de dom Augustin Fromond (1679). - Consentement donné par Jacqueline Méline veuve de Julien Provost, aux religieux de Barbery de percevoir le montant de la saisie d'une pièce de terre en avoine à elle appartenant à charge que le surplus des sommes et frais dûs sera compté en diminution des rentes par elle dues (1679).

H. 1472. (Liasse.) - 5 pièces parchemin; 84 pièces papier.

1680-1684 - Barbery - Copie: du bail fait en 1673 devant Jean Planquette tabellion au siège de Tournebu et de Guillaume Locquard sergent pris pour adjoint par dom Nicolas Le Guédois, abbé, à Jacob Berjot des moulins et four à ban avec les dépendances. - Du bail fait en 1678 devant Jean Planquette tabellion et Pierre Jouanne, sergent, pris pour adjoint par dom Paul Eudeline prieur et dom Etienne Dailly procureur à Jacob Berjot des dits moulins; les dites copies collationnées par Jenne notaire en la vicomté de Falaise sur les originaux représentés par dom Etienne Dailly (1680). - Procédures devant Jacques Dufour écuyer sieur de Bellegarde, lieutenant général en la vicomté d'Argentan, entre les religieux de Barbery et Charles Anger redevable d'arrérages de rentes seigneuriales et dont arrêt de deniers a été fait entre les mains de Gilles Daniel Lesorestier écuyer sieur de Langevinière son débiteur (1680). - Bail fait devant Louis Fresnel notaire

et Pierre Jeanne aussi notaire en la vicomté de Falaise par François Eudes bourgeois de Rouen, stipulant Gilles Clément commis par le roi à la recette du tiers des économats et de Jacques Le Mercier bourgeois de Paris économe nommé au revenu temporel de l'abbaye et du consentement de dom Joseph du Mont prieur, dom Etienne Dailly sous prieur et de dom Augustin Fromond procureur célérier de l'abbaye, à Charles Le Gaullier, de la ferme de la basse cour de l'abbaye (1681).- Reconnaissance de Jean Benard écuyer sieur de Quatrepuis de la remise à lui faite par les religieux de 2 obligations de chacune 200 livres souscrites par de Rotot trésorier de France à Caen et par d^elle de Frémare tante du dit Benard (1681).- Obligation du tuteur des mineurs du baron de Bucy envers les religieux de Barbery de ne se servir d'aucunes prescriptions pour rentes seigneuriales à cause de biens sis au dit lieu, la dite obligation faite en présence de Pierre Gouville, bourgeois de Caen agent des affaires de d^elle de Blanchecappe aïeule des dits mineurs et de Jean Salles bourgeois de Caen (1681).- Consultation informe pour les religieux contre la comtesse de Fiesque concernant la banalité du moulin et four de la vicomté de Fontenay (1681).- Déclaration des héritages ayant appartenu à feu de Blanchecappe en la paroisse de Barbery (1682).- Avis du conseil d'avocats de Rouen concernant le procès d'entre Michel Heudeline

curé de Barbery et les religieux de l'abbaye concernant la perception des dîmes (1682).- Remise faite par Charles Le Gaullier fermier de la basse cour et des terres de l'abbaye, aux religieux, de la jouissance du pré de la Forge, compris dans son bail (1682).- Obligation devant Pierre Planquette notaire au siège de Courcelles par Thomas Gosse envers les religieux stipulés par Claude Granderie, de leur livrer toutes ses pommes de la paroisse de Barbery et dont le produit ira en diminution des rentes par lui dues (1683).- Requête dressée au bailli de Caen ou son lieutenant au siège de Falaise, par les religieux de Barbery pour être autorisés d'intervenir au procès d'entre le vicaire perpétuel de la paroisse et leurs fermiers concernant la dîme d'une pièce de terre (1684).

H. 1473. (Liasse.) - 1 pièce parchemin; 47 pièces papier.

1685-1688 Barbery - Remise faite devant Pierre Jeanne notaire au siège d'Orville et Louis Fresnel ancien notaire pris pour adjoint par Noël Granderie aux religieux, d'un petit pré à lui loué (1685).- Retrocession par Lesecq aux religieux des levées saisies sur les héritiers Guillaume Guilbert, Thomas Gosse, héritiers Gabriel et Charles Collette, à lui adjugés (1685).- Bail devant François De La Verge notaire au siège de St Agnan de Bramesnil par Dom Hugues Macé prieur et dom

Augustin Fromont procureur de l'abbaye, à Jean Bisson de 2 acres ½ vergée de terre (1685). – Déclaration faite aux religieux de Barbery par Nicolas Guilbert fils aîné pour lui et ses frères héritiers de Pierre Guilbert fils François de biens sis à Barbery (1685). – Attestation de Bellemare que les religieux de Barbery lui ont donné main levée des saisies arrêts faites entre les mains de Pierre Gombault son fermier (1686). – Consentement donné par Augustin Fromond religieux procureur de l'abbaye à de Valhebert de recevoir de Pierre Gombault son fermier les deniers arrêtés entre ses mains (1686). – Bail devant : Pierre Jeanne notaire au siège d'Orville et François Bouffey sergent pris pour adjoint par dom Jacques Macé prieur, dom Etienne Dailly sous prieur et dom Augustin Fromont procureur à Guillaume et Charles Poussin de 1 acre de terre (1686). – Les mêmes, par les mêmes à Philippe Méline fils Charles de 4 acres de terre (1687). – Signification de copies de pièces par de Rouveron, aux religieux (1687). – Bail devant Pierre Jeanne notaire à Orville et Louis Fresnel ex notaire pris pour adjoint, par les mêmes à Charles Le Gaullier de la ferme de la basse cour (1687). – Procédure au bailliage de Falaise devant Antoine Le Verrier écuyer seigneur et patron de Graizesaint L. ancien en la vicomté du dit lieu entre les religieux de Barbery, les religieux d'Aunay et Jean de Breville, concernant le partage de la succession du curé de Barbery (1688). –

Requête adressée au bailli de Caen par : dom Jean Vallot curé prieur de Barbery pour ordonner qu'il sera payé de la somme de 100 livres sur les deniers de la succession de Augustin Gascouin son prédécesseur, en à compte de celle de 200 livres à lui adjugée pour servir le dit bénéfice (1688). - Jean Bieville écuyer sieur du lieu, créancier de feu Augustin Gascoin pour être reçu partie au procès d'entre les religieux de Barbery et ceux d'Aunay (1688). - Procédure en la cour du Parlement entre Charles Philippe Meline fermier des moulins de Barbery et les religieux de l'abbaye pour dommages intérêts pour non jouissance des dits moulins (1688). - Bail devant Pierre Jeanne notaire au siège de Cournebu et Louis Gauquelin huissier pris pour adjoint par dom Jérôme Bertin prieur, dom Charles de Chaumontel sous prieur, Jacques Aupoix sous célérier, Jean de Launay et Benoit de Polly religieux, à Philippe Gombault des moulins de l'abbaye (1688).

H. 1474. (Liasse). - 5 pièces parchemin; 57 pièces papier.

1689 - 1692 - Barbery - Etat des frais faits par les religieux de Barbery, contre Joseph de Bellemare seigneur de Valhebert pour parvenir à l'adjudication des dîmes de Barbery dont jouissait feu Augustin Gascoin curé (1689). - Etat des frais et honoraires dus à François Jesseaume procureur au Chatelet de Paris par Philippe Méline fermier des moulins dans son

procès contre les religieux (1689).- Bail fait par Augustin Fromond, procureur et religieux de l'abbaye, à Henry de Baize et Michel Lasseret des dîmes en chenevières de la paroisse (1689).- Procédure au bailliage de Falaise devant Jacques Deuzet sieur des Anges, lieutenant général en l'ancienne vicomté, exerçant sur l'absence des lieutenants entre Jacques Vallot prieur curé de St-Pierre de Barbery et les religieux de Barbery et ceux de Fontenay concernant la paiement de sa pension congrue (1689).- Requête adressée au bailli de Caen par les religieux de Barbery pour être autorisés de faire visite aux domiciles des particuliers qui ont emporté leurs fruits sans en payer la dîme afin d'en estimer la valeur (1689).- Procédure devant Charles Gabriel de Guerville écuyer seigneur et patron de Rapilly et de la Mare Marivaux vicomte maire de Falaise entre les religieux et Pierre Docaignes et Joseph de Bellemare écuyer sieur de Valhébert, pour paiement de fermages (1689).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Philippe Gombault de 1 acre de terre (1689).- Requête adressée au bailli de Caen, par Bernard Lancelin prêtre, Claude Lancelin bourgeois de Caen et Catherine Granger veuve de Jean Pelfresne Vivant bourgeois de Caen, pour obtenir la remise de récoltes saisies à la requête des religieux (1690).- Transaction devant François Gruisse notaire au siège de Fourneby et Pierre Planquette son adjoint entre les religieux et Joseph de Bellemare seigneur de

Valhebert époux de Adrienne de Morel, sur leur procès concernant le paiement d'arrérages de rentes (1690). - Echange devant Pierre Jeanne notaire au siège de Bretteville sur Laize, entre Robert de Blacy curé d'Urville tant pour lui que pour Guillaume de Blacy écuyer son neveu et les religieux stipulés par dom Augustin Fromond, procureur, de pièces de terre (1691). - Bail fait devant François Grusse notaire au siège de Fournebu et Mathieu Cassard ex notaire pris pour adjoint par dom Jérome Bertin prieur et dom Augustin Fromond, procureur et Jacques Aupée célérier religieux de l'abbaye, à Charles Dorey de 2 pièces de terre (1691). - Tieffe devant les mêmes par les mêmes à Nicolas Le Gaullier d'une portion de terre (1691). - Soumission de Jacques et Jean Marie frères, bourgeois de Falaise envers les religieux, de travailler en l'abbaye de leur métier de blanchisseurs pendant le mois de Septembre à raison de 8 sols par jour et la nourriture (1692). - Bail: par Jacqueline Vautier fille de feu Charles à Jean Halbout d'une portion de terre (1692). - Devant les notaires du siège de Bretteville sur Laize, par dom Jérôme Bertin prieur et dom Augustin Fromond sous prieur de l'abbaye à Gillonne Etienne, veuve de Philippe Gombault, de la ferme de la Croix (1692).

H. 1475. (Liasse.)- 1 pièce parchemin, 31 pièces papier.

1693-1697- Barbery.- Bail devant Michel de Parfouru écuyer notaire au siège de St-Agnan de Cramesnil par dom Augustin Fromond sous prieur de l'abbaye, à Robert Lemaître de 2 pièces de terre (1693).- Extrait du registre du notariat de Courseulles, concernant le compte fait entre Joseph de Bellemare chevalier seigneur et patron de Donney, Canon et Valhebert, à cause de sa femme fille de feu baron de Cuncy héritier de de Blanchecappe et les religieuse de Barbery stipulés par Gabriel Pivet sieur de la Brière bourgois de Caen des arrérages de 195 livres 14 sols de rente foncière (1693).- Obligation devant Pierre Jeanne notaire au siège de Bretteville sur Laize, par Baptiste Varignon maître maçon bourgeois de Caen envers les religieuse stipulés par dom Jérôme Bertin prieur et dom Augustin Fromond sous prieur et procureur de l'abbaye de leur construire un clocher avec son architecture et sa sculpture conformément à son plan par eux accepté, moyennant 1200 en principal et 1000 pots de boisson dont moitié de poiré et moitié de gros cidre, plus pour les ouvriers 300 pots de petit cidre (1693).- Bail devant: Pierre Jeanne tabellion au siège de Bretteville et Louis Gauquelin sergent pris pour adjoint par dom Augustin Fromont sous prieur procureur et receveur de l'abbaye à Charles Ferey de 4 acres de terre (1694).- Les mêmes par dom Augustin Fromond sous prieur, dom Charles de Chaumontel,

Jean Lipchaine et dom Jacques Dupaix religieux à Vincent du Brait des moulins et four à ban de Barbery (1694).- Reconnaissance devant Michel de Parfouru écuyer notaire au siège de St-Agnan de Cramesnil par Nicolas Le Gaullier du bail à lui fait par dom Augustin Fromond sous prieur de pièces de terre (1695).- Accord entre les religieux stipulés par dom Guillaume Davoult veuve de Philippe Gombault leur fermière, pour le paiement de fermages par elle dus (1695).- Permission donnée par devant Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé-sur-Orne et Jean Larchand sergent pris pour adjoint par dom Pierre du Poisson abbé, Augustin Fromond sous prieur et procureur de l'abbaye à Nicolas Le Gaullier de construire un four dans sa maison grande rue avec défenses de cuire pour ses voisins (1696).- Requête adressée à l'intendant Foucault par les religieux de Barbery pour faire informer sur l'arrestation de Robert Lemaistre un de leurs fermiers par de Placy de Ste Mariée, soi disant lieutenant d'une compagnie, accompagnée de plusieurs hommes, qui l'ont fort maltraité pour l'engager à servir le roi, quoique marié et chargé d'enfants (1696).- Reconnaissance de du Poisson, abbé, du pouvoir par lui donné au curé de Barbery de louer le pré du Louvre (1696).- Procès verbal d'information faite par Tannegny Buisson, exempt en la prévôté de Normandie assisté du greffier de la dite prévôté, suivant l'ordonnance de l'intendant Foucault de l'arrestation de Lemaistre fermier des

religieux (1696). - Reconnaissance de Wallot curé de Barbery du bail à lui fait par les religieux, de la dîme de la paroisse (1696). - Requête adressée au bailli de Caen, par les religieux pour être autorisés d'informer contre les auteurs de nombreux vols commis à leur préjudice (1697).

H. 1476. (Liasse.) — 4 pièces parchemin; 95 pièces papier papier; 2 plans.

1698-1713 - Barbery - Bail devant: Jacques Bridel notaire au siège de Fresney-le-Puceux et Gilles de Montigny notaire au siège de Bretteville pris pour adjoint par dom Pierre du Poisson abbé à Jean Bisson et Charles Doron de 4 pièces de terre (1698). - Les mêmes par le même à Charles Le Gaullier de 4 pièces de terre (1698). - Procédure au bailliage de Falaise devant Alexandre Fouace écuyer sieur de Noireville, lieutenant général du bailli de Caen pour la vicomté de Falaise, entre les religieux de Barbery et les d^elles Cadot pour paiement de rentes (1699). - Plans informe des dellages des mares et du Tilley et de partie de Barbery (S. d.). - Exécutoire accordé aux religieux de Barbery par Jacques Fouquet procureur tiers referendaire taxateur et calculateur de dépens aux bailliages et vicomté de Falaise, de la somme de 222 livres 17 sols 3 deniers (1700). - Bail devant Michel de Parfouru écuyer notaire au siège de S^t Aignan de Cramesnil par dom Augustin Fromond sous prieur et procureur de l'abbaye à Jacques Lefevre, d'une pièce de terre (1700).

- Bail fait devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresné le Puceux par Pierre du Poisson, abbé, à François Docagnes fils Charles de 4 acres de terre (1701). - Reconnaissance par Charles Dorey du bail à lui fait par Pierre, du Poisson abbé, de 7 vergées de terre (1701). - Mémoire des mises faites en conséquence de la saisie de Michel fermier de la basse cour (1702). - Procédure en la vicomté de Falaise, devant Jean Baptiste de Gueroville écuyer seigneur et patron de Milsavattes, de May vicomté et maire du dit lieu entre les religieux et Gaspard Docagnes et François son fils concernant la remise de la récolte d'un pommier par eux faite (1702). - Transaction entre les mêmes sur le dit procès (1702). - Vente devant Jean Planquette tabellion au siège de Fourneby, par Jean Rossignol à Charles Docagnes sieur de la Croix de 4 pièces de terre (1702). - Remise faite devant Michel de Parfouru écuyer notaire au siège de St Agnan de Cramesnil par Jacques et Pierre Michel frères fils de feu Charles Michel, à Pierre du Poisson abbé, de la jouissance de la ferme de la basse cour (1702). - Compte des fermages de la dite ferme (1702). - Sous bail devant le même par Jean Buisson, à Charles Dorey et à Bernard et à Charles Bacon frères, du bail à lui fait du Poisson abbé (1702). - Bail par Pierre du Poisson abbé à Nicolas Lemière d'une pièce de terre (1705). - Bail fait par Pierre du Poisson abbé, à Nicolas Lemière du four à tuile avec ses dépendances et permission de prendre de la terre

sur la tuilerie du dit abbé (1706). - Bail devant : Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé-sur-Orne, par Pierre du Poisson abbé et dom Augustin Ouzouf religieux procureur de l'abbaye à Philippe Gombault de 4 acres de terre exempte de dîmes (1710). - Le même, par les mêmes à Pierre Bisson, de la ferme de la basse cour (1710). - Bail devant Philippe Moisson notaire au siège de St-Silvin, par dom Pierre du Poisson abbé à Charles Culey, des moulins et four à ban de Barbery (1711). - Transaction entre Pierre du Poisson abbé de Barbery et Pierre Contey marchand orfèvre à Caen, sur le procès concernant la fourniture, d'une lampe, une croix, 8 chandeliers le tout d'argent (1713).

H. 1477. (Liasse.) - 7 pièces parchemin; ~~4~~
pièces papier; 2 plans.

1714 - 1721 - Barbery. - Réponses de Pierre du Poisson abbé à l'écrit de Gaspard Falaise sur sa prétention à la dîme des blés noirs de la paroisse (1714). - Réponses du dit Falaise aux dites réponses (1714). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Charles Bacon, de pièces de terre (1714). - Autorisation accordée par Jérôme Besnard, official de la cour ecclésiastique de Séez, aux religieux de Barbery de faire informer contre les auteurs des vols commis en la succession de Leboucher curé de Barbery dont les dits religieux sont successeurs (1714). - Reconnaissance devant Pierre Fontaine notaire à Amayé-sur-Orne par Jean Granderie du bail à lui fait par

dom du Poisson abbé des moulins et four à ban de la paroisse de Barbery (1716).- Bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville sur Laize par Nicolas Lambelin abbé et Michel Nicolle religieux procureur et receveur de l'abbaye à Jacques Fontaine des moulins banaux de Barbery (1717).- Bail par Pierre du Poisson abbé à Robert Lemière du four à tuile et dépendances (1718).- Plan informe des pièces de terre sise à Barbery (après 1718).- Bail devant Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé - sur - Orne par dom Pierre Le Borgne religieux et dom Pierre du Poisson à François Bacon de maisons et pièces de terre (1719).- Procédure en la vicomté de St Sibrin entre les religieux et les héritiers de Gaspard Falaise fermier des grosses dîmes de Barbery pour paiement de loyers (1720).- Bail devant François Devaux notaire au siège de Hamars par dom Pierre du Poisson abbé, à Gaspard Falaise de la grosse dîme de Barbery (1720) .-Transaction entre les religieux et Michel Lasseur sur le procès d'entre pour usurpation de partie de chemin (1720).- Plan à l'appui.- Transaction devant Thomas André de Parfouru, écuyer, notaire au siège de St Sibrin entre les religieux de Barbery, et Michel Falaise fils de feu Gaspard Falaise sur le procès d'entre eux concernant le paiement des fermages des grosses dîmes de Barbery (1721).- Obligation de de Clacy envers dom Michel Roussel procureur de l'abbaye de lui remettre la reconnaissance à lui demandée pour le gage pleds, de 3 vergées de terre (1721).-

Transaction devant Thomas André de Parfouru notaire au siège de St Sibvin entre les religieux et Charles de Launey dit Caboche sur leur procès pour usurpation de terrain (1721).- Bail devant Benneguy Grusse notaire au siège de Tournebu par dom Pierre du Poisson, abbé et dom Pierre Le Borgne procureur à Charles Planquette de 4 acres de pâture (1721).

H. 1478. (Liasse.)- 9 pièces parchemin ; 31 pièces papier.

Papiers.

1722 - 1732 - Barbery - Procédure au bailliage de Falaise entre les religieux de Barbery et Montamy Le Courtois fondé des économes généraux sur les deniers dus aux religieux et les dits religieux concernant l'arrêt de deniers fait entre les mains de Pierre Levillain leur fermier de la vieille abbaye (1722).- Bail fait devant Benneguy Grusse notaire au siège de Tournebu par : Louis Dandeiq de Lastour abbé à François Doré des 2/3 de pièces de terre (1723).- Le même à Jean Granderie des moulins et fours de bren de Barbery (1723).- Le même à Jean Levillain d'une pièce de terre (1723).- Le même à Pierre Culey des dîmes de Barbery (1723).- Le même par Charles Docaigne à Charles Godillon de ses biens sis à Barbery (1724).- Signification par Gilles Dauverne La Chapelle sergent à la requête des religieux de Barbery stipulés par dom Pierre Le Borgne à Pierre Culey d'un bail fait à son bénéfice des grosses dîmes de Barbery, à la suite est la saisie de récoltes pour paiement de fermages (1727)

. – Vente devant Exupère Pagny notaire au siège de Fresné – le – Puceux par Vincent Dubreuil à Jean Bacon d'une maison avec ses dépendances (1728). – Remise faite devant le même par Pierre Culey à dom Louis Dandericq de Lastour de bail à lui fait des dîmes de Barbery et consentement du dit abbé que François Sauvegrain continue le dit bail (1728). – Fieffe devant le même par dom Louis Dandericq abbé, Thomas de Foulogne sous prieur, dom Benoit de Pouilly, Jacques Dupée, Augustin Ouzouf, Robert Frémond Pière Le Borgne procureur, Pierre Briand, Jules Michel religieux de l'abbaye, à Louis Bacon du moulin à 2 tournants et le four à ban de la paroisse (1728). – Fieffe devant Lemegny Gruse notaire par Charles Dubreuil à François Culey d'une maison avec ses dépendances (1729). – Fieffe devant Thomas Goyé et Jean Louis Boullier notaire à Caen par Guillaume Ephaigne sieur de la Roche à Jacques Grandeie de maisons et pièces de terre (1730). – Role des biens du noble fief terre et seigneurie de Barbery appartenant aux religieux de Barbery pour procéder au partage de la somme de 120 livres portée en une sentence d'adjudication du curage des bief et arrière bief des moulins banaux (1731). – Reconnaissance devant Louis Berteault notaire au siège d'Harcourt par Gilles Levillain du bail à lui fait par dom Pierre Le Borgne de biens sis à Barbery (1731). – Quittance donnée par le receveur général des domaines du roi

à Bazon de la somme de 120 livres à laquelle il a été modéré pour droit de franc fief d'un moulin et four banal par lui acquis des religieuse de Barbery (1731).- Reconnaissance devant Exupère Pagny notaire au siège de Fresné le Puceux par Louis Dandericq de Lastour abbé à François Sauvegrain chirurgien des grosses dîmes de Barbery (1732).- Obligation de Jean Simonnot fondeur de cloches à Brevaine en Lorraine envers les religieux de Barbery, de refondre les 4 cloches cassées de l'abbaye, d'y faire un timbre en cloche racourcie du poids de 100 livres et de rendre les dites cloches au même poids de leur livraison (1732).

H. 1479. (Liasse).- 5 pièces parchemin; 45 pièces papier.

1733-1737- Barbery - Copie du partage fait entre Jacques, Thomas et Pierre Granderie frères, des biens de Jacques François Granderie et de Elisabeth La Voye leurs père et mère (1733).- Vente devant Philippe Benard et Pierre Pigny tabellions au siège de Tournebu par Etienne Noisson à Julien Granderie de 5 quartiers de terre (1734).- Ordonnance de Noel Alexandre de Baudry de Balzac, sénéchal de la seigneurie de Barbery réunissant au domaine non fieffé de la dite seigneurie plusieurs héritages faute de devoirs rendus (1735).- Etats d'arpentage de pièces de terre appartenant à l'abbaye (1735).- Bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville sur Laize par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne procureur à François Linard, de l'herbage de la pature

du Tillet (1736). - Vente devant le même par Charles, Jean François et Pierre Méline frères, aux religieux, de l'abbaye stipulés par Nicolas Lambelin abbé et Pierre François Le Borgne procureur d'une maison avec cour et mare à fumier (1736). - Signification par Pierre Trébutien sergent à la requete des religieux à Geneviève de Clacy veuve de Robert d'Angerville écuyer seigneur de Branville la montagne d'une sentence de réunion au domaine non fieffé de leur seigneurie de plusieurs héritages (1737). - Etat des biens compris dans la réunion du 25 juin 1737 avec le nom de chaque particulier par tenement et vavassorie bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne, à Jean Jacques André, de la ferme de la basse cour (1737). - Sommation faite aux religieux de Barbery, de payer au receveur des droit d'amortissement la somme de 91 livres pour l'acquet par eux fait de Charles Jean François et Pierre Méline (1737). - Procès verbal d'apentage fait par François Ponche notaire assisté de Pierre Trébutien sergent pris pour porte perche, à la réquisition des religieuse stipulés par dom François Le Borgne procureur receveur d'une pièce de terre ayant appartenu à feu Guillaume de Clacy seigneur du Mesnil Touffray (1737). - Plaard de réunion de biens de la vavassorerie de Barbery (1737) - Quittance donnée par le receveur général des domaines aux religieux de Barbery de la somme de 900 livres pour droit d'amortissement au 5e d'un moulin

et d'un four banal par eux acquis de Louis Bacon (1737). – Assignation commise par Pierre Trébutien sergent à la requête des religieux de Barbery à Geneviève de Clacy veuve de Robert d'Angerville écuyer sieur de Branville en son domicile du chez Geneviève de Mollant sa mère veuve de Guillaume de Clacy seigneur et patron du Mesnil-Touffrey d'être présente à l'arpentage qui sera fait d'une de ses pièces de terre (1737).

H. 1480. (Liasse.) – 8 pièces parchemin; 19 pièces papier.

1738 - 1743 – Barbery – Bail fait devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne procureur de l'abbaye à Guillaume Bacon fils Charles de 2 pièces de terre (1738). – Le même par les dits religieux à Jean Bacon fils Charles de la ferme nommée la vieille abbaye (1738). – Le même par les dits religieux à Louis Ledain de la moitié d'une pièce de terre (1738). – Le même, par les dits religieux à Philippe Gombault de 7 pièces de terre (1739). – Le même, par les dits religieux à François Sauvegrain sieur du Val chirurgien de pièces de terre (1739). – Vente devant le même, par Jean Bonvoisin fils de Jean et de Françoise Granderie, avec religieux de Barbery d'une portion de pré (1739). – Sommation faite à la requête de Charles Riquier fermier des domaines; droits d'amortissement et francs fiefs de la généralité de Caen,

aux religieux de Barbery de payer la somme de 20 livres pour les dits droits au 6e, d'une pièce de terre par eux acquise de Jean Bonvoisin (1740). - Quittance donnée par Chesnefront receveur des francs fiefs au bureau de St Silvin, aux religieux de la somme de 24 livres 8 sols pour acquêt de Jean Bonvoisin (1740). - Avis d'avocats de Rouen sur le mémoire de l'abbaye concernant la mouvance de 3 vergées de terre réclamée par la dame De Blacy (1741). - Bail des grosses dîmes de Barbery (1741). - Reconnaissance de Christophe Lefevre prêtre, que le sous prieur de l'abbaye lui a remis un exécutoire de de la Fresnaye lieutenant général au bailliage de Falaise contre François Allaine, Pierre Bellenger et Jacques Lebrun, pour lui valoir ce que de raison (1741). - Procédure au bailliage de Falaise devant Noël Jean Charles André écuyer sieur de la Fresnaye, lieutenant général entre les religieux de Barbery et Marie Geneviève de Blacy veuve du seigneur d'Angerville, concernant un arrêt de deniers fait entre les mains de Charles de Launay leur fermier (1741). - Copie de la vente faite en 1661 par Lubin Boullin bourgeois de Caen, devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Cournebu à Joachim Harel sieur de la Prairie d'une pièce de terre, la dite copie collationnée par Ponche notaire sur l'original représenté par dom Pierre François Le Borgne sous prieur procureur et receveur de l'abbaye (1742). - Vente devant

Escupère Pagny notaire au siège de Fresné-le-Puceux, par Pierre Guilbert à Bernard de Larue, d'une maison avec jardin (1742).- Obligation de Jean Granderie de livres dans huitaine aux religieux 25 boisseaux d'avoine et de payer les frais de proclamations de sa saisie. (1743).- Fieffe devant Adam Le Bourgeois et Jean de Launay tabellions au siège de St-Agnan de Cramesnil par Claude de Gobbe sieur de Loreme maître d'hôtel ordinaire De Mrs frères du roi, procureur fondé des religieux de Barbery à Maurice de Blanvillain écuyer de 1 acre de terre (1743).- Bail devant François Bonhe notaire par Nicolas Lambelin, abbé et dom Pierre-François Le Borgne sous prieur procureur et receveur de l'abbaye à Pierre Fontaine fils Gilles des moulins banaux de Barbery (1743).

H. 1481. (Liasse).- 8 pièces parchemin; 42 pièces papier.

1744-1751- Barbery - Obligation de Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert élu en l'élection de Caen et officier de la monnaie de la dite ville tutrice de ses enfants, envers les religieux de Barbery de leur passer déclaration de ½ acre de terre vendue par Guillaume de Clacy écuyer à Charles Guilbert son beau père (1744). - Procédure du bailliage de Falaise devant Dominique Michel Félix de Grandmesnil seigneur et patron de Frépel, lieutenant général entre les religieux et les représentants ou créanciers de Charles Docaigne condamné à mort par contumace, pour empoisonnement de Etienne Chastry et vols

de grands chemins concernant le privilège de percevoir sur ses biens confisqués des sommes dues depuis 5 ans (1745).- Transaction devant Charles Le Gentil notaire au siège de Fresné-le-Puceux entre les religieux et la dame Dangerville de Blacy sur leur procès concernant la mouvance de 3 vergées de terre (1745).- Vente devant François Ponche notaire par Patrice Roberge et Catherine Docaigne sa femme à Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne sous prieur d'une portion de terre (1746).- Bail devant le même par les dits religieux à : Jean Bacon fils de feu Charles de la terre et ferme nommée la vieille abbaye (1747).- Jean Jacques André de la ferme de la basse cour (1747).- François Lauvegrain sieur du Val chirurgien de pièces de terre (1747).- Procédure en la juridiction des privilèges entre les religieux et Harel sieur des Fosses acquéreurs de Guilbert pour paiement de droits de 13es dus (1750).- Procès verbal d'adjudication faite par Alexandre Noel de Baudry écuyer sieur de Balzac, sénéchal en présence de Françoise Ponche greffier à la réquisition de dom Pierre François Le Borgne sous prieur du curage des bief et arrière bief des moulins banaux à Piavant Granderie et de Lamare (1750).- Bail devant François Ponche notaire à Bretteville sur Laize par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne procureur receveur de l'abbaye à Pierre Desloges des moulins banaux de Barbery (1751).- Extrait de l'un des registres du notariat de Caen concernant la vente faite par François Docaigne à Pierre de Blanchecappe

docteur et professeur aux droits en l'Université de Caen de pièces de terre sous divers tenements de Barbery (1751). – Bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Nicolas Lambelin abbé et dom François Le Borgne procureur et receveur de l'abbaye à Louis Ledain d'une pièce de terre plantée de jeunes pommiers (1751). – Rôle des biens dépendant de la seigneurie de Barbery sujets au curage des biefs des moulins, pour procéder à la répartition de la somme de 102 livres 6 deniers taxés par sentence d'adjudication du dit curage (1751).

H. 1482. (Liasse.) – 7 pièces parchemin, 37 pièces papier.

1752-1767 – Barbery – Vente devant Charles Le Gentil notaire au siège de Fresné-le-Puceux par Jacques Docaigné fils Robert à Joseph Granderie d'une maison près l'église (1752). – Ordonnance de Pierre Lecoq, bailli de la Justice de Bretteville, prescrivant la confiscation au profit des religieux stipulés par dom Le Borgne procureur et receveur, d'un mulet et d'une poche de farine saisis sur Pierre de Launay dit Copière, ayant fait moudre ailleurs qu'au moulin banal (1752). – Mémoire sur la possession par les religieux de Barbery d'un fief noble et mouvant du roi dont le chef est assis au dit lieu, à la suite est l'avis d'avocats de Rouen y relatif (1752). – Bail devant François Ponche notaire par Nicolas Lambelin abbé et dom Michel Nicole procureur et receveur à Jean Patry, de la pièce de terre des 4 acres (1754). – Dominique Danneville prieur curé

de St Pierre de Barbery d'une pièce de terre en pré (1754).- Procédure au bailliage de Falaise entre les religieux et plusieurs particuliers du Mesnil Touffroy pour usurpation de terrain (1756).- Bail devant François Ponche notaire par Bernard de Cairon, abbé et dom Michel Nicole procureur receveur à: Joseph Granderie d'une pièce de terre (1758).- Jean Levillain d'une pièce de terre (1758).- Mémoire informe des frais dus par les religieux dans leur procès contre Mme Dangerville (1758).- Dépôt fait par Pierre Le Coq bailli de la justice de Bretteville chez François Ponche notaire d'une transaction entre François Donné fermier des droits seigneuriaux de la baronnie de la Heslière appartenant à l'abbaye de St Etienne de Fontenay et François Harel sieur des Fossés sur leur procès concernant les droits de 13es de l'aquisition faite de Nicolas Guilbert garde du corps du roi et Claude Thomas Guilbert docteur en médecine de biens sis à Barbery (1758).- Bail devant François Ponche notaire par Bernard de Cairon abbé et dom Michel Nicole procureur à: dom Dominique Danneville prieur curé de la paroisse de Barbery des grosses dimes de la dite paroisse (1759).- Laurent Bisson fils François d'une pièce de terre (1762).- Nicolas Foubert de 7 vergées 8 perches de terre (1762).- Jean Levillain de 10 vergées de terre (1762).- Mémoire des frais faits à la requête des religieux contre la veuve Nicolas Foubert (1762).- Bail devant François Ponche, avocat au parlement de Normandie notaire royal à titre de propriété

du siège de Bretteville par Bernard de Cairon abbé et dom Michel Nicole procureur receveur de l'abbaye à : Jean Fontaine de 10 vergées 1/2 de terre (1763). - A Jean et Pierre Patry père et fils d'une pièce de terre (1764). - A dom Joseph Pelue prieur de la paroisse de Barbery, d'une portion de terre en pré (1764). - Bail devant : Gonnas notaire à Clinchamps, par les mêmes à François Fontaine des moulins banaux de Barbery (1765). - Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville, par les mêmes à : Pierre et Antoine Daumesnil de 9 vergées 36 perches de terre. - François Lenormand syndic de 2 acres 1/2 de terre. - Pierre Bisson de 1 acre de terre. - Henry Bacon, de 8 acres et 1 vergée de terre. - Marie Lefevre veuve de Pierre Culley, de maisons et pièces de terre. - François Sauvegrain de 4 acres 14 perches de terre (1767).

H. 1483. (Liasse.) - 7 pièces parchemin, 28 pièces papier

1768-1780 - Barbery - Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville par Bernard de Cairon, abbé et dom Michel Nicole procureur receveur, à Louis Ledain de 5 acres de terre (1768). - Procédure au bailliage de Falaise, entre les religieux de Barbery et Catherine Docaigne femme civilement séparée de Patrice Roberge, concernant sa demande après 30 années d'un tiers coutumier sur les biens de ses père, le 1er mort civilement en 1740 et la 2e morte naturellement en 1768 - (1770). - Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville par Bernard de

Cairon, abbé, et dom Michel Nicole procureur et receveur, à : Philippe De Leur curé de Barbery, des grosses dîmes de la paroisse (1770). - Henry et Guillaume Bisson frères d'une pièce de terre (1771). - François Fauvegrain de 10 vergées de terre (1772). - Quittance donnée par Pierre Lavalete de Magnanville garde du trésor du roi, aux religieux de Barbery seigneurs de la terre et fief du dit lieu, de la somme de 50 livres montant de leur taxe au rôle arrêté au conseil pour jouir des droits dus aux mutations par échange des biens tant en fief que roture situés dans la mouvance de la dite seigneurie (1773). - Accord fait entre Robert Coudray fermier sortant de la ferme de la vieille abbaye et Charles Bacon fermier actuel concernant la rétrocession de la dite ferme, moyennant décharge pour lui de tout engagement (1773). - Semblable accord pour la ferme de la basse-cour par Etienne Dange à Charles Mottelay (1773). - Procédure au bailliage de Falaise entre Charles Bacon et Robert Coudray fermiers de la vieille abbaye, pour le paiement des fermages par eux dûs (1774). - Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville, pas Bernard de Cairon abbé et Michel Nicole procureur à François Morel des moulins banaux de Barbery (1775). - Procédure au bailliage de Falaise devant Pierre Dubourg sieur du Boullay, lieutenant particulier entre François Roberge fils de Patrice Roberge et de Catherine Docaigne, demandeur en clameur lignagère contre les religieux de Barbery de biens leur

appartenant (1776). - Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville par Bernard de Cairon abbé et dom Michel Nicole procureur receveur de l'abbaye à Jean Le Dain et à Madeleine Morin veuve de Louis Le Dain, de 5 acres de terre (1778). - Etat des titres justifiant qu'il n'y a jamais eu de pâtures communes dans la paroisse de Barbery (1778). - Bail devant François Ponche notaire au siège de Bretteville par Nicolas Lambelin abbé et dom Pierre François Le Borgne procureur à Marc Michel de maisons et pièces de terre (1780).

H. 1484. (Liasse) - 9 pièces parchemin, 18 pièces papier.

1781 - 1790 - Barbery - Mandement de Pierre Le Coq, bailli de la justice de Gouvix et outre Laize, sénéchal du fief, terre et seigneurie de Barbery appartenant aux religieux de l'abbaye du dit lieu, au prévôt ou en son absence au premier des hommes tenant du dit fief, de publier la tenue des plaids de la dite seigneurie au jour fixé (1781). - Bail devant Nicolas Le Normand notaire au siège de Bretteville par Bernard de Cairon abbé et dom Michel Nicole procureur receveur à : Jean Busnel de 7 vergées de terre (1783). - François Lenormand de 9 vergées 36 perches 15 pieds (1783). - Catherine Grandrie veuve de François Lucas et à Gervais Lucas son fils d'une pièce de terre (1783). - François Salvegrain (1783). - Copie de la vente en 1782 devant le notaire de Clinchamps par Jean de La Mare canonnier au régiment de Grenoble

à Jean Busnel, de ce que pouvait prétendre feu Charles de La Mare dans les successions de leurs père et mère, les droits de 13es de la dite vente perçus par de Cairon abbé de Barbery (1785).- Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville par Bernard de Cairon abbé et dom Jacques Maufroid prieur, Claude de Bocquencey sous prieur, Louis Bernard, Pierre Prévost célérier, Etienne Dutrosne receveur Charles Doty, Geoffroy Carpentier, Vital Vignons et Benoit Boursiez, religieux, à : François Lenormand de 2 acres ½ de terre (1786).- Bernard Boullin de 5 acres de terre (1786).- Jean Busnel, de maisons, cour et jardins et pièces de terre (1786).- Copie de la fieffe devant les notaires de Caen par Marcel Louis Joseph Guilbert ancien garde du roi fils de feu Claude Thomas Guilbert garde du roi, à Pierre Bisson de maisons avec leurs dépendances (1787).- Bail devant Nicolas Lenormand notaire à Bretteville par les religieux de l'abbaye à : Jean Granderie de 10 vergées 6 perches de terre (1788).- Procédure au bailliage de Falaise entre les dits religieux et Charles Planquette Thomas Granderie, Pierre Lucas, François Launay, Gaspard Docagne père, Abraham Docagne fils Gaspard et Bernard des Bois pour usurpation et devastation de leurs biens (1789).- Bail devant Robert Pierre Michel Etienne Fauvel notaire au siège de Fresné le Puceux résidant à Clinchamps par Bernard de Cairon abbé, dom Claude de Bocancey prieur, Louis Bernard sous prieur, Pierre Prévost célérier, Jean Barbier, Etienne du Trosne

receveur, Charles Doty, Geffroy Carpentier, Vital Vignon, Benoit Boussier religieux, à : Pierre Levillain fils Pierre de pièces de terre (1790).- Jean Bundl de 7 vergées de terre (1790).

H. 1485. (Liasse) — 10 pièces parchemin.

XIIIème siècle. - 1237.- Acqueville.- Chartes sans date de Nicholaus de Pneu, donnant à l'abbaye une acre de terre apud Akevillam, in cultura de sancto Martino, scilicet juxta londam Michaelis de Sancto Martino; confirmant la donation de 1/2 acre de terre dite campus de furno faite par Roger Foucet à l'abbaye.- Donation par Gaufridus Caisson de Akevilla prêtre à l'abbaye de totam masuram meam que est inter masuram Viel Goiart et terram Radulfi Caisson, fratis mei, et totam partem meam illius campi qui vocatur Les Corcières (1221) Confirmations par Robertus Caisson de la d. donation de illam partem herbergagia juxta Viel Goiart, que mihi accidit de morte Rogerii Caisson, fratis mei, pro eo scilicet quod idem Gaufridus in excambium illius partis est eam poset libere et quiete elemosinare, dedit mihi campum qui vocatur campus summarius et totam partem suam prati subtus herbergagium Rad. Fere (1221).- Donation par Willelmus Le Galeis, de Aqueville, de l'assentiment de Nicolas, son frère aîné, à Alexandre de Lenlis, pro servicio suo et pro quinquaginta sol. turon quos doniavit michi, idem Alexander, unam acram terre contentam in duabus peciis, quarum una sedet apud aquevillam, in meo cortillagio inter terram Nicholai Le Galeis, fratis

mei et terram Rogeri Guille, et alia pecia sedet inter terram Ejusdem Nicholai et terram uxoris Robertis Hylaire subtas ruam, cujus terre capud butat in chemino jurato, moyennant 3 tournois de rente (1233).- Donation à l'abbaye par Alexander de Silvanecti d'un acre de terre de dono Willelmi Le Galeis (1235).- Confirmation par Willermus Le Galeis, de Akevilla avec donation des 3 tournois de rente dus, moyennant 16 s. t. (1235).- Confirmation par Radulfus de Puene de la donation de l'acre de terre que Willermus Le Galeis tenait de lui à Acqueville (1235).- Reconnaissance par le même à l'abbaye d'1 setier d'orge pour 1 acre de terre qu'ils lui remirent dud. lieu qu'ils avaient de la donation des d. Alexandre et Guillaume 1235. Sceau.- Donation par Godefridus de Buyson, de lassentiment de Ebisie sa femme et de Gocelini, son fils aîné, de 2 acres et 1 vergée de terre que Radulfus Cerrier tenait de lui à Acqueville, inter terram Rogeri Piel et terram Picardi de Culleio, apud Les Maleiz inter terram Gregorii et terram Radulfi Milet, et in campo des fourniers inter terram heredum Gervasii filis Nichol. et terram Radulfi Cerri, et apud Lougam Acram, inter terram domini Roberti de Fontanis et terram heredum Crestien de Baukecourt (1237).

H. 1486. (Liasse.)- 9 pièces parchemin.

1246- 1320.- Acqueville.- Accord entre Gaufridus Cesson, prêtre, et Rad. de Puench super quadam mouta quam dictus Rad. interrogabat me ratione cujusdam pecie terre sue in parrochia de Aquavilla, inter terram vitalis Goart et terram

Radulfi Esson, laquelle led. prêtre avait donnée à l'abbaye de Barbery. Concession par led. prêtre aud. Raoul de 3 boisseaux d'orge de rente sur une pièce de terre sise ouprès Bellerium justa terram Roberti Anglici (1246, mai). - Donation par Milo de Brusillis ad pitantiam in obitu meo, de 10 s. t. que lui rendait par an à la fosse du pré Guillaume de Paris, d'Acqueville, pour une pièce de terre sise aud. lieu in Vindeiz, inter terram filiorum Olivari et est summeria camporum de Aqueilla, que led. Guillaume tenait de lui moyennant led. rente (1249). - Cession par Ricardus Binet de Aqueville, filius Hugonis Gifart, à Richardus Godefrei filius Godefridi Le Prevost, de tous ses biens à Acqueville, à charge de lui fournir sa vie durant ce qui est nécessaire à sa vie; en cas de desaccord avec ses héritiers, ceux ci devront les rendre; le tout moyennant 1 rente de 10 quartiers d'orge (1265, juillet). - Fieffe par Ricardus Gifart à Jean Boulet et Suzanne sa femme, cousine dud. Richard, pro servicio suo et hommagio, de 2 pièces de terre paroisse d'acqueville apud sanctum Martinum (1268). - Donation par Guillelmus de Submontibus, miles et Johannes de Brusill.,

, à l'abbaye, pour le salut de l'âme de Ysabell. de Fontibus, femme dud. Guillaume et mère dud. Jean 10 s. t. sur le tenement que tient d'eux Clarot de Fontibus, pour faire une pitance le jour de l'obit de lad. défunte (1277, février). - Procès aux pleds de la vicomte de Falaise entre Robert d'Acqueville et Guillaume Clément (1301). - Charte lacérée de ... dictus Ascelot

portant vente à l'abbaye de rente assise à Acqueville (1306, février). - Vente par Jean d'Acqueville et Raoul d'acqueville son frère, à Robin Gouet, Michel, Guillet et Pierre, frères, d'un hebergement and. lieu, au Hamel, jouxte la terre qui est au luminaire Notre Dame, et a la terre Guillaume de La Motte, clerc (1320).

H. 1487. (Liasse) - 28 pièces parchemin ; 15 pièces papier 1333 - 1669 - Acqueville - Reconnaissance devant : Henri Mulet tabellion sous Jean Bérenger, garde du scel de la vicomté de Falaise, par Robert La Fétu et Guillemette sa femme de la paroisse d'Acqueville de la vente par eux faite à Robert de Fontaines écuyer seigneur de Bretteville sur Laize de 2 setiers d'orge à la mesure de Quilly à prendre sur les héritiers Guillaume Lancelsous (1333). - Guillaume Amyot clerc tabellion en la vicomté de Falaise par Jean de Lamote de la paroisse d'Acqueville de la vente par lui faite aux religieux de Barbery de 1 quartier d'orge à la mesure de Cournebu (1340). - Geoffroy Anquetil clerc tabellion en la sergenterie de Bretteville sur Laize et Cournebu par Jean Bisset à Colin Dodeman de 30 sous et 2 chapons de rente (1402) - Transaction devant Ehomin Marie, tabellion royal à Falaise sous Nicolas Houdin prêtre, garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise, entre les religieux de Barbery et Guillaume de La Mote sur leur procès pour paiement de 13 sols 1 geline 10 oeufs et 1 denier de rente sur biens sis à Acqueville (1403). - Reconnaissance devant : Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville sur Laize

et Tournebu par Jean Brière aux religieux de Barbery de 20 sols, 1 chapon et 2 deniers de rente (1406) - Jean Roussel clerc tabellion sous Nicolas Goudin garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise, par Guillaume Davoys de la remise faite à Colin Dodeman de la rente de 32 boisseaux de froment qu'il s'était obligé lui faire (1406) - Vidimus par Guillaume de Rode tabellion au siège du Thuit sous Richard Le Cloutier vicomte et garde du scel des obligations de la vicomté de St Silvin et le Thuit de la cession devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville en 1409, par Honoré de La Note veuve de Jean de Travers écuyer, dame de Fuene et de Fresney-le-Vieux à Colin Bourgis dit de la Ballière de la paroisse d'Acqueville, de son droit du moulin à blé tant sur son fief en la dite paroisse. (1474). — Procédure aux pleds de Falaise pour les sergenteries de Bretteville et Tournebu, devant: Geoffroy de Gourville vicomte, entre Jean Le Mandel bailli de l'abbaye du Val et Philippe de La Note, concernant le décret des biens de Jean de La Note pour paiement de rentes (1469). - Jean Vaulquelin lieutenant général entre Jean de Garstalle bailli de l'abbaye de Barbery et Thomas Menart, Guillaume Le Pelletier, Jean Godillon et Colin Simon opposants au décret des biens de feu Guillaume de La Note (1474-1475). — Reconnaissance devant: Guyot et Jean dits Grant Jouen clercs tabellions au siège de Thury sous Jean Delahaye écuyer garde du scel de la vicomté de Falaise par Jean Barbe

et Alips sa femme sœur de Jeanne femme de Jean Ménard de la fieffe à eux faite du dit Jean Menard l'aîné de son droit à la succession de Noel Le Pelletier père de la dite Jeanne (1474). – Jacques Le Bourgeois et Guillaume Halleboust tabellions au siège de Bretteville sur Laize et Cournebu sous Philippe de Clinchamps garde des sceaux des obligations de la vicomté de Falaise pav Robin Brice de la fieffe à lui faite pav les religieux de Barbery de 1 acre de terre (1476). – Transaction devant Philippe de Clinchamps garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise entre les religieux de Barbery et Guillaume Le Pelletier sur leur procès concernant l'opposition du dit Le Pelletier à la vente des biens de feu Guillaume et Jean de La Mote (1476). – Goiselin des biens de Jacques Godillon sis à Acqueville pour paiement d'arrérages de 12 boisseaux de froment de rente (1523). – Extrait du registre de Jean sergent à Cournebu concernant la vente faite à Bretteville sur Laize à la requête des religieux de Barbery d'objets saisis sur Jacques Godillon pour paiement de rentes (1545). – Procédure aux plés des sergenteries de Bretteville – sur – Laize et Cournebu devant Charles Connart écuyer lieutenant général du vicomte de Falaise entre les religieux de Barbery stipulés par dom Thomas Bourrienne et Michel Grimoult écuyer et François Jue opposants au décret des biens de Jacques Godillon (1547). – Obligation devant Jean Planquette et Pierre Le Brif tabellions au siège de Cournebu par Pierre d'Acqueville écuyer sieur des Rocquets et Jean, Charles et Nicolas

d'Acqueville ses fils, envers Louis Berrier chevalier seigneur et patron de la Motte et d'Acqueville conseiller du roi en son conseil et son secrétaire ordinaire de l'acquitter de 50 livres de rente envers les religieux de Barbery (1663). - Remise devant les mêmes par Pierre et Guillaume Liégard frères à Jean, Charles et Nicolas d'Acqueville de 3 vergées de terre (1663) Remise devant les mêmes en 1654 par Jacques de Clinchamps sieur des annets à Guillaume de Clinchamps écuyer sieur du lieu son frère, de 7 acres de terre, la dite remise collationnée à la requête de dom Etienne Dailly procureur de Barbery (1664). - Reconnaissance devant Jean Planquette et Jacques Busnel tabellion au siège de Courseulles par Jean Charles et Nicolas d'Acqueville aux religieux de Barbery, de la somme de 50 livres pour une année d'arrérages de rente (1668). - Saisie arrêt faite par Gaspard Gauquelin, huissier, à la requête des religieux de Barbery entre les mains des redevables aux dits d'Acqueville pour paiement d'arrérages de rente (1669).

H. 1488. (Liasse) - 4 pièces parchemin; 5 pièces papier.

1398 - 1550 - Acqueville - 11 titres pour 2 s. 3 d. de rente foncière due à l'abbaye de Barbery sur héritages situés à Acqueville. Reconnaissance devant: Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houdin garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Pierre Dancel aux religieux de Barbery de 2 sols de rente (1397 - v. s). -

Le même par Robert Verrier de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery d'une pièce de terre (1398). - Résignation de la dite fieffe par les dits religieux aux héritiers de Robert Verrier (1463 v. s). - Sommation faite par Jean Retout sergent en la sergenterie de Cournebu à la requête des religieux de Barbery à François Juk de payer 20 années d'arrérages de 2 sols de rente (1546). - Production de pièces par les dits religieux pour obtenir le décret de la pièce de terre sujette à la dite rente (1547). - Procédure aux pleds de Falaise pour les sergenterie de Bretteville sur Laize et Cournebu devant Jacques Desbuas entre les religieux de Barbery et François Juc concernant le dit décret (1548). - Extrait du registre des contrats passés devant Jacques Allais, Pierre Aubourg et Pierre Lemaistre tabellions au siège de Cournebu, concernant la vente du droit de condition héréditale 3 vergées de terre par Thomas Menard à Michel Grimoult sieur d'Acqueville (1549 v. s.)

H. 1489. (Liasse.) - 2 pièces parchemin.
1465 - Acqueville - Côte B - (Titres pour 16 s. t geline s. t. d. de rente foncière due à l'abbaye de Barbery sur héritage à Acqueville). - Procédure au pleds de Falaise pour les sergenteries de Bretteville et Cournebu devant Henri Le Viandier lieutenant, entre les religieux de Barbery, et Guillaume de Parfouru, écuyer et Catherine Le Verrier sa femme Roche prêtre, David Girard et Colin Simon pour paiement d'arrérages de rente de l'obligation de feu Colin Dodeman.

H. 1490. (Liasse.) — 5 pièces parchemin, 2 pièces papier. 1203 - 1548. - Ivran - Donation à l'abbaye de Barbery par Radulfus de Guiberville de toute la dîme du vin de omni tenemento meo de Ivran, scilicet duas partes decime de omni dominico et de aunctis aliis vinis ad feodum meum pertinentibus, exceptis vineis de clauso Hosmundi de Bordon et de Monte Fulcoius et tribus acris terre in campo de Nucario, qui appartiennent à l'albaye de Fontenay et excepto maritagio sororum mearum, 2 chartes dont l'une scellée et datée de 1203 abbatia Barbereii coram omni conventu in vigilia omnium sanctorum, lacérée; l'autre sans date, mais complète. — Donation par Robertus deu Ruel le petit, de Ivran, à l'abbaye de 6 d. de rente à la foire du pré, in masagio meo sis à Ivran juxta Robertum deu Ruel fratrem meum et juxta Robertum filium Sezire, cognatum meum. En outre ayant choisi, ainsi que sa femme Mathilde, sa sépulture en l'abbaye de Barberie, ils veulent que les d. moines aient totam partem nostram que nobis continget post obitum nostrum de catallis nostris mobilibus, salvo jure ecclesie nostre et presbiteri parrochialis. 1245. mai. — Fieffe par l'abbaye à Raoul Esnoult d'Ivran de terre sise aud. lieu (1422). — Fieffe par l'abbaye à Guillaume Le Butor, d'Ivran de 2 pièces de terre aud. lieu (1483). — Assignation commise à la requête des religieux de Barbery, à Henry Butor et à ses cohéritiers d'être présents à la vente des bêtes saisies pour paiement d'arrérages de rente,

laquelle n'a pas eu lieu par suite du délai accordé au d. Henry Butor / et à Louis Bonnet curé d'Arian sur leur promesse au procureur de la dite abbaye de payer au terme / de St-Jacques et St-Christophe venant et le paiement de 2 écus sol en à-compte des dits arrérages (1548).

H. 1491. (Liasse). - 12 pièces parchemin. XII^e siècle. - 1226. - Amayé-sur-Orne. - Charte sans date de : Roger, Marmion, d'Urville, confirmant la donation par Robertus Chisnart, de ma, à l'abbaye d'un champ sis aud. lieu aboutant au chemin qui est ad crucem Belli Montis et ducit ad Fontanetum-le-Taisson, moyennant 6 l. ang.- De Willelmus filius Oulfi, donnant à l'abbaye ce qu'il avait dans le tènement que son père tint de Robertus de Moe, inter terram Gervasii Botehorle et terram Henrici Cifol, moyennant 8 l. t.- De Roger, fils de Guillaume Marmion, d'Urville, donnant 1 setier d'orge apud Moeium, videlicet in grangia mea singulis annis ibidem percipiendum, pour la pitance des moines dans l'anniversaire de son père, ad la veille de St-Mathieu évangéliste.- De Hugo Eschivart, de Bavent, donnant à Richard de Druance, prêtre, " pro servicio et homagio suo, Robertum Le Machon de ponte de Caudreto, cum omni tenemento quod de me tenebat, dont il lui rendait 2 d. t 1 pain 1 geline et 10 oeufs, et Philippum Lempere similiter cum omni tenemento.- Donation par Robert de Gouvix à Guillaume du Val pro servicio et hominagio suo, de 2 pièces de terre in parrochia de Macio, de super colles de Arsel et de super-

dominum Wilhelmi Torbert, sous une rente annuelle (1215).- Charte lacérée de Robert de Gouvix 1217. Lecau Donation par Ricardus Le Bigot de 4 perches de terre in longum campi et totam latitudinem ipsius campi de longo ipsarum quatuor perticarum apud Moié, in campo meo de Largillier, deux desquelles perches avaient été données par lui pro in maritagium Robert Petit genero meo cum Adelina filia mea ad masuram faciendam", plus moyennant 70 s.t. (1221).- Donation par Robertus Gernon, de Moeio, d'une pièce de terre arud quarrucias de Belmont, in territorio de Moeio que tient de lui Robertus de Iz; et in capite collis in regio terre Rogeri Smart, unam peciam et terciam peciam ad crucem Ivonis in Gocamp juxta terram Rogeri Marmion (1225).- Confirmation par Robert Marmion, fils de Mathilde de Bello Campo (1225).- Donation par Hugo Eschinart à Richard de Droance, prêtre, d'1 rente sise aud. lieu (1226).-

H. 1492. (Liasse).- 8 pièces parchemin. 1247-1274.- Amaye-sur-Orne.- Confirmation par Robertus Rogeri de Maio super Ougnam, des donations faites à l'abbaye par Richard de Droance prêtre 1246, janvier (lacéré).- Donation par Marguerite, veuve de Robert de Mutrécy, chevalier, à l'abbaye, "tempore dedicationis" sur de 4 boisseaux d'orge de rente à percevoir par les mains de Ric. Le Proz sur une pièce de terre qu'il tenait d'elle en fief, in territorio de Moeio, entre la terre de Thomas Marmion et celle de Jean du Pont, qu'il tient de Richard Potier - (1247, décembre).- Vente par

Pierre fils de Robert d'Ifs (de Ivio) à l'abbaye, de rente de 2 setiers d'orge assise aud. lieu moyennant 10 s.t. (1260 juin).- Donation par Roger Marmion, seigneur de Bretteville sur Laize, chevalier, de 4 setiers d'orge à prendre sur sa part in molendino de Moeio, à la mesure de Fontenay-le-Marmion (1262, Aout).- Vente à l'abbaye par Petrus Lengleies, de Moeio, à l'abbaye, de 2 acres de terre qu'il tenait d'eux in territorio de Moeio, apud viam de Cadurno subtus crucem pendantes moyennant 15 l.t. (1262, octobre).- Fieffe par Jean Lemperière à Guillaume Marquier de 3 vergées de terre aud. lieu (1269).- Vente par le même à Jean Le Fèvre, p 100 s.t. d'un ménage sis in parrochia de Maeio (1270, mars). Sceau.- Vente par Rad. dictus Leproz, de N. D. de Laize, à l'abbaye, de 3 boisseaux ½ de rente in parrochia de Moe sur une pièce de terre que tient Guill. Le Bigot inter terram Stephani de Capella et terram pref di Guill. Le Bigot, moyennant 40 s.t. (1273. mars).

H. 1493. (Liasse.)- 15 pièces parchemin; 5 pièces papier.

1365-1639 - Amayé-sur-Orne.- Reconnaissance devant Guillaume Ladauche tabellion sous Raoul Rouillart garde du scel des obligations de la vicomté de Caen par Bertaut Regnault, de « Maié sur Oulne », aux religieuse de Barbery de 3 septiers d'orge, 2 gelines et 2 deniers de rente etc. (1365).- Procédure au bailliage de Caen entre les religieux de Barbery et Jean Rose pour paiement d'arrérages de rente (1384) .- Reconnaissance devant Jean Foullain et Denis

de Legrye tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Marquet et Jean Le Gras frères et Catherin Auber, de « Mahie-sur-Orne »), à Eustache d'Abbelon, abbé de Barbery, de 6 livres tournois de rente (1514 v.s.). — Etat d'une jurée et décret passé aux plaids des sergenteries d'Evrecy et Préaux, devant Robert de la Hogue écuyer lieutenant général du vicomte de Caen, d'héritages dits à Amaye-sur-Orne (1505). — Etat des biens mis en à la requête de Pierre Le Roy prêtre pour paiement d'arrérages de 20 sols de rente de l'obligation de Michel Richart (1520). — Transaction devant Jean Baudoin écuyer garde des sceaux aux obligations de la vicomté de Falaise entre Denis, abbé de Barbery et évêque d'Abellon et Catherin Auber sur leur procès d'entre eux en la cour de Parlement pour paiement d'arrérages de 12 sols 6 deniers de rente (1548). — Procédure aux plaids de la seigneurie de Barbery devant Balthazart Fleury sénéchal, entre les religieux de Barbery stipulé par Simon Nicolle prêtre leur procureur et receveur et Jean Auber fils et héritier de Catherin Auber pour paiement d'arrérages de rentes (1569). — Décharge donnée devant les tabellions de St Agnan de Cramesnil par dom Jean Thuault prieur de l'abbaye de Barbery à Salomon Legras et les enfants de Guillaume Legras stipulés par le dit Salomon des arrérages de 4 sols de rente du nombre de 20 sols 2 gelines et 20 œufs dus aux dits religieux (1615). — Reconnaissance devant les tabellions de St Agnan de Cramesnil par Antoine Auber pour lui et Jacques Legras fils Roger à dom Jean Thibault prieur

de Barbery de la somme de 5 5 sols pour leur part des arrérages de 20 sols 2 gelines 20 œufs de rente (1615). - Echange devant Mathieu Delalonde et Jean Chrestien tabellions à Caen, entre Antoine Auber et Georges Legras, de maison, jardin, grange et pièces de terre (1639). -

H. 1494. (Liasse.) - 4 pièces parchemin; 27 pièces papier.

1640 - 1691 - Amayé-sur-Orne - Extrait du registre du tabellionnage de Caen concernant la vente faite par Georges Le Gras bourgeois de Caen à Pierre Mirey sieur de St-Germain aussi bourgeois de Caen de 3 vergées de terre (1640) Extrait des gages - pleds et élection de prévôt de la terre et seigneurie de Barbery concernant la reconnaissance de Jacques Le Gras de 3 vergées de terre tenue des fiefs de Barbery (1649). - Le dit extrait collationné par Delauney tabellion au siège de Tournebu pour dom Guy Roguet religieux de Barbery (1642). - Procedure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Jean Le Blais écuyer sieur du Quesnay lieutenant général au bailliage, entre les religieux de Barbery et Louis Auber et Jacques et Georges Legras père et fils pour paiement d'arrérages de 20 sols de rentes (1643). - Reconnaissance par Georges Le Gras bourgeois de Caen de la vente par lui faite à Guillaume Le Gras aussi bourgeois, d'une maison avec jardin sis à Amayé-sur-Orne (1644). - Extrait du registre du tabellionnage de Caen, concernant la vente faite par Georges Le Gras bourgeois de Caen à Pierre Mirey sieur de St-Germain

aussi bourgeois de Caen, de 3 vergées de terre sise à Amayé (1648). - Préaux, concernant la vente faite par Georges Le Gras bourgeois de Caen à François de Nisy écuyer sieur de la Couture, d'une maison avec pièce de terre (1652). - Procédure au présidial de Caen entre les religieux de Barbery et Louis Auber fils Antoine pour paiement de 29 années d'arrérages de rentes (1655). - Extrait du registre du tabellionnage d'Evrecy et Préaux concernant la remise faite à droit de condition, et clameur par François de Nisy écuyer sieur de la Couture à Georges Le Gras bourgeois de Caen d'une maison avec pièce de terre sis à Amayé (1655). - Consentement donné devant Thomas Lesueur et Guillaume Delaporte tabellions à Caen, par Jacques Homo sieur de la Fontaine bourgeois de Caen, aux religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Dailly, de recevoir de Thomas Lemaistre fermier de Georges Le Gras bourgeois de Caen la somme de 66 livres en déduction de ses fermages (1659). - Extrait du registre des tabellionnages de Caen, concernant: la vente par Georges Le Gras fils Jacques Le Gras bourgeois de Caen, à Jacques Homo huissier bourgeois de Caen d'une portion de terre (1662). - La vente par Jacques Homo sieur de la Fontaine bourgeois de Caen à Pierre Morin d'une vergée de terre (1662). - Procédure devant Olivier Bellet sieur de Gouvix vicomte d'Evrecy, entre Jacques Homo bourgeois de Caen, et Georges Le Gras et Rachelle Labbé son épouse concernant le décret des biens du dit Legras (1666). - Arrêt de deniers fait à la requête des religieux de Barbery entre les mains de Jacques Simon fermier des enfants et héritiers de François Besnard

écuyer sieurs des Maisons trésorier général au bureau des finances de Caen, pour paiement d'arrérages de rentes (1691).

H. 1495. (Liasse.) – 4 pièces parchemin.
1533-1539 – Amfréville – Procédure devant Pierre Richart écuyer lieutenant général en la vicomté de Caen entre les religieux de Barbery et Guillaume Liégart pour paiement de fermages de biens sis à Amfréville (1533). – Mandement du dit lieutenant au premier huissier, requis de mettre à exécution une obligation passée devant Pierre Lemaistre et Guillaume Maillart tabellions à St-Silvain dont un fragment est joint (1539).

H. 1496. – (Liasse) – 2 pièces parchemin; 2 pièces papier.
1256-1487. – Angers. – Vente par Henricus de Raigne et Jameta ejus uxor, à Philippe Le Normant, clerc, de 5 quartiers de vignes, sises au fief de l'aumônerie d'Angers paroisse St-Barthelemy jouxte Angers, juxta manerium dicti Philipi quod vocatur La Beaupeignerie, pour 10 l. monnaie courante 1256, devant l'official d'Angers. – Lettres de Nicolas, abbé de Savigny à Renaud, abbé de Barbery concernant les procès de l'abbaye contre Jean Loyseau, du diocèse d'Angers à cause de 4 setiers de seigle de rente réclamés par l'abbaye de Barbery sur ses biens (1487). Joint traduction française desd. pièces.

H. 1497. (Liasse.) – 3 pièces parchemin.
1235 – 1244. – Angoville. – Donation à l'abbaye par Robertus de Fontanis, chevalier, des terres des Esarts de son bois de Roa, sises entre son bois et boscum au Chanbellenc 1235. original et copie collationnée signée Braz de fer. – Donation à l'abbaye par Rohesia uxor Will. Ruffi de Ansgotvilla / la Séran, de l'assentiment de Guillaume, son mari, de 1 vergée de terre aud. lieu inter terram Ricardi Pathaut et terram Johannis Prioris super Blatignei, que os tous tiendront féodalement des moines moyennant 1 quartier d'orge de rente mesure de Thury (1244).

H. 1498. (Liasse.) – 20 pièces parchemin, 5 pièces papier.
1442-1545. – Angoville – Transaction devant Pierre Rousel clerc tabellion à Falaise, entre Robert d'Estrées, curé d'Ouilly-le-Basson, Laurent d'Estrées, curé de Briouze, et Jean d'Estrées écuyers et Jeanne veuve de Robert Le Pelletier pour paiement d'arrérages de rente (1441 v. s). – Ratification par Jean sire de Montenay de Garencières et de Tilly en Gatinais vicomte de Fauguernon et de Fontenay-le-Marmion des donations faites par ses ancêtres aux religieux de Barbery (1451). – Vente devant Jean Le Briant clerc tabellion à Caen par Guillaume Le Pelletier d'Angoville-la-Séran et Roullant Le Pelletier son frère écolier étudiant en l'Université de Caen aux religieux de 53 sols 4 deniers de rente (1452 v. s). – Cession faite devant Jean Le Sénéchal tabellion au siège de Bretteville sur Laize et de Cournebu par Jean Aubert aux religieux de Barbery de son droit sur des biens aumonés par feu Robert de Fontaines (1456). – Reconnaissance

devant Jean Rousset tabellion à Falaise par Robert Seran écuyer, Elu de Falaise qu'il n'a aucun droit sur une portion de bois dit à Angoville (1457).- Accord devant Gervais Chiévin et Jean Lanloue clercs tabellions à Falaise entre Pierre Davoys et les religieux de Barbery sur leur procès concernant le paiement de 30 sols de rente de l'obligation de Raoul et Robin Aubert (1470.v.s).- Obligation devant Jean Le Sénéchal et Girard Dajon tabellions au siège de Bretteville et Fournebu par Jean Martine et Richard Martine son frère de payer et rendre aux religieux de Barbery, un arbre appelé "foue ou hestre", assis à Angoville (1472 v.s).- Reconnaissance devant Jacques Le Bourgeois et Guillaume Gallebout tabellions aux sièges de Bretteville et Fournebu par Guillaume Aubourg de la fieffe à lui faite par Gervais Lepelletier de 6 vergées de terre (1475 v.s).- Vente devant les mêmes par Jean Lauzonnet à Germain Le Pelletier de 1 acre 1/2 de terre (1475. v.s).- Procédure aux assises de Falaise entre les religieux de Barbery et Guillaume Hardy procureur de la veuve, enfants et héritiers de Samson de St Germain sieur de Rouveron, concernant la possession de biens à Angoville (1509).- Transaction entre Jean abbé de Barbery et Jean de St Germain sieur de Rouveron sur leur procès pendant aux assises de Falaise (1520)- Inventaire des pièces produites par les religieux de Barbery dans led. procès .- Procédure en la vicomté de Caen entre led. religieux et Jean de St Germain chevalier sieur de Rouveron, concernant la possession de certaine quantité de bois (1581).- Extrait du registre de Pierre Hamon tabellion à Falaise concernant l'accord fait entre Jean de St Germain chevalier sieur

de Rouveron et de la Pommeraye et les religieux de Barbery sur la possession d'une pièce de terre sise à Angoville (1545).

H. 1499. (Liasse.) — 2 pièces papier.

1465-1613 — Aubigny. Copies de reconnaissance devant Jean Caillet clerc tabellion au siège de St Silvain par Jean Le Rat prêtre, Jean Le Rat, l'aîné Guillebert Le Rat et Guillaume Le Rat le jeune fils Jean Le Rat l'aîné de la fieffe à eux faite par Guillaume Le Rat curé de Poussy de tous les biens à lui échus à la mort de Jean Le Rat de lad. paroisse (1464 v. s.). — De la vente devant Jean Brunet et Richard Guyot clercs tabellions jurés aux sergenteries d'Argences Croarn et Varaville par Guillaume Le Rat prêtre curé de Poussy aux religieux de Barbery, de 15 sols de rente (1467). — De la donation devant Jean Le Sénéchal et Girard Dajon tabellions aux sièges de Bretteville-sur-Laize et Cournebu par Guillaume Le Rat curé de Poussy aux religieux de Barbery de 15 sols de rente de l'obligation de Jean Le Rat prêtre, Jean, Guillet et Guillaume Le Rat de la paroisse de Nre Dme d'Aubigny (1473). — La copie de la dite donation collationnée sous Jean Delahaye écuyer garde des sceaux aux obligations de la vicomté de Falaise par Auborg et Essillart tabellions aux sergenteries de Bretteville sur Laize à la requête de Jacques Le Blanc dit Raoullet abbé de Barbery stipulé par Mathurin du Pinceau (1613).

H. 1500. (Liasse.) – 1 pièce parchemin.

12 69. – Benouville – Charte lacérée de Louis IX, roi de France confirmant l'acquisition par les moines de Barbery de Robertus de Bunovilla chevalier, d'1 acre de terre sise in parrochia de Bunovilla, Février 1268. M. Delisle qui a publié cette pièce dans son cartulaire normand (N° 734 163), l'attribue à tort à Bénéauville.

H. 1501. (Liasse.) – 3 pièces parchemin; 4 pièces papier. 1483-1639 – Bénouville – Procédure devant Girard Bureau lieutenant général du bailli entre Guillaume Le Roux et les religieux de Barbery concernant la jouissance de 4 acres de terre (1483). – Reconnaissance devant Philippe de Launey et Jacques Ledresseur tabellions au siège de Thuit par Guillaume de Camilly, du bail à lui fait par Jacques de Mannoury sieur de St Germain le Vasson stipulant les religieux de Barbery, de pièces de terre avec une maison nommée la grange de dîme avec le trait de dîme appartenant à la dite abbaye (1580). – Bail devant Raoul Caillot et François Parys tabellions au siège de Vaucelles de Caen par dom Pierre Aulbourg abbé de Barbery à Pierre Cauvet bourgeois de Caen des dites terres et trait de Dîmes (1585). – Extrait des registres de Jean Delaunay et Pierre Dumoustier tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil concernant l'Echange fait entre Florent de Gillain chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, sieur du Port Benouville, Esquay, Legrie, etc. et dom Pierre Aubourg abbé, Guillaume Grouet prieur, Gilles de Montaigu, François de

Thère et Pierre Le Chartier religieux de Barbery de pièces de terre sise à Benouville (1587). – Consentement donné par Robert Poullain et Charles Dutron tabellions au siège de Placy par Guillaume Raul fermier de la dime de Benouville, à Jean Thuaut abbé, de faire battre les grains sur lui saisis pour assurance de ses fermages (1626). – Sommation faite par Heuste sergent à la requête de Jean Thuault abbé de Barbery en vertu d'une sentence de la Juridiction des privilèges de l'Université, à Noel Heurtault sieur de la Barrière bourgeois de Caen de remettre ses blés et grains étant dans ses granges, provenant de Bénouville (1636). – Bail devant Dutron tabellion au siège de Moulines et Cassin Artur tabellion pris pour adjoint par dom Louis Guinet docteur en théologie de la faculté de Paris abbé de Barbery à Jean Cabon des grosses dimes de la paroisse du Port de Bénouville (1639).

H. 1502. (Liasse.) – 1 pièce parchemin; 1 pièce papier. 1587 – 1641 – Bénouville – 11e liasse – Extrait du registre de Jean Delaunay et Pierre Du Moustier tabellions en la vicomté de St Silvain et le Thuit concernant l'échange fait entre Florent de Gillain chevalier du roi, gentilhomme de sa chambre sieur du Port Benouville, Esquay et de Segrye et Pierre Aubourg abbé de Barbery, Guillaume Grouet prieur, Gilles de Montaigu, François de Thère, Pierre Le Chartier religieux de la dite abbaye (1587). – Fieffe devant Philippe Benard et Pierre de Launey tabellions au siège de Tournebu par Louis Guynet docteur en théologie de la faculté de Paris et abbé de Nre Dme de Barbery Olivier de

Martimbosq, prieur claustral, Pierre Thiboult, Louis Robidas, Guy Noguet et Jacques Granderie, religieux de la dite abbaye à Jacques Gillain, seigneur du Port et de Benouville des dimes du dit Benouville à charge de payer aux religieuses de la Trinité 20 boisseaux de froment et 10 boisseaux d'orge, et 65 livres de fermages (1641).

H. 1503. (Liasse.) - 11 pièces parchemin.

1222 - 1244. - Bougy. - Fieffe par Johannes filius Eruant, fils de Hubert d'Evrecy, à Demps de Bougy d'1 pièce de terre aud. lieu nommée corta acra (1222). - Sceau. - Fieffe au même d'une autre pièce de terre aud. lieu in longa reia par Robertus de Curia, filius Radulfs de Curia, de tribus Montibus 1223 « anno primo regni Lodovici regis Gallie. de Sceau. - Autre fieffe au même par Johannes de Curia, de Troismonts (Sceau) (1228). - Autre fieffe au même par « Johannes de tribus Montibus d'un acre de terre sitam supra montem Bernard juxta terram Osmondi de Orreio, militis et 1 vergée 1/2 sise in longa reia juxta terram Willelmi Heriene (1229). - Charte du même tenant quitte led. Denis de la rente due en raison de la charte précédente pro suo servico et pro suo s. t. 1231. - Autres acquisitions faites par led. Demps de Bougy de Johannes de Curia, de tribus Montibus (1232 et 1233) - Aeliz filia Aufrei de Flavigneio (1232). - Willelmus de Castello (1243) et Thomas filius Thome Aufroi (1243). - Donation par led. Dyonisius de Bougeio, à l'abbaye de 3 vergées de terre aud. lieu inter terram familie Borel et terram Ricardi Vig-ace apud Les Waisderiz (1244). -

H.1504. (Liasse.) — 6 pièces parchemin; 10 pièces papier. 1322 - XVIII ème siècle. — Boulon - Reconnaissance devant Jean d'Esquetot prêtre garde du scel de la vicomté de Caen par " Jehan Lainzné le viel ", de la vente par lui faite aux religieux de Barbery de 2 1/2 boisseaux d'orge de rente, mesure de Fremé-le-Puceux (1322, lundi après la St. Vincent). — Cession faite devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Boudin clerc garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Thomas Davy et Perrote, sa femme, aux religieux de Barbery, de 3 boisseaux d'orge de rente (1400). — Donation devant Guillaume Fresnel clerc tabellion au siège du Thuit par Thomas Raoul aux religieux de Barbery d'une mine d'orge de rente à charge de services religieux (1400). — Procédure aux plets de Falaise pour les sergenteries de Bretteville et de Cairnebu devant Robert Léran, lieutenant général du vicomte, entre Jean Patry curé de Boulon et Philippin Verel, Geoffroy Bellanger prêtre et Jean Verel garde des enfants de feu Guillaume Verel pour paiement d'arrérages de rentes (1484). — Suite de la dite procédure devant Pierre Hamoury lieutenant général du vicomté de St. Silvain et le Thuit (1485) - Vente devant Louis Fresnel et Pierre Le Bruz tabellions pour le siège de Bretteville sur Laize par Jean Fouchés fils Renault à Jean Luard de 3 vergées de terre (1662). — Procédure aux plets de St. Sylvain ; devant François Lislaye vicomte entre les religieux de Barbery et cohéritiers de Louis Le Roy pour paiement de fermages (1733). — Parlement entre les religieux de Barbery, et Henry de Hébert écuyer sieur de Boulon, veuve Guilbert conseiller en l'élection de Caen, Esther Graindorge